



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

PLAN D'ACTION NATIONAL DU CANADA POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT

2022-2024

Canada

TABLE DES MATIÈRES

1. Message de la présidente du Conseil du Trésor	2
2. Lettre du Forum multi-intervenants sur le gouvernement ouvert	4
3. Introduction	7
4. Progrès réalisés à ce jour à l'égard de la mise en œuvre d'un gouvernement ouvert au Canada	9
5. Élaboration du Plan d'action national du Canada 2022-2024	12
a. Gouvernement ouvert féministe et inclusif	12
i. Mobilisation inclusive du public	13
ii. Soutien aux ministères et organismes : mobilisation et engagements ministériels inclusifs	14
b. Croisement avec les objectifs de développement durable	15
c. Dialogue avec le Forum multi-intervenants	15
d. Leçons retenues	16
6. Engagements résultants	17
7. Engagements du Plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert 2022-2024	18
1. Changements climatiques et croissance durable	18
2. Démocratie et espace civique	23
3. Transparence fiscale, financière et des entreprises	29
4. Justice	32
5. Données ouvertes aux fins des résultats	38
Annexe A – Commentaires à prendre en compte pour les futurs plans d'action nationaux	45
Annexe B – Boîte à outils sur l'inclusion	48
Annexe C – Lignes directrices pour l'établissement d'engagements, de jalons et d'indicateurs	57

1. MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DU TRÉSOR



J'ai le plaisir de vous présenter le *Plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert de 2022-2024*. Le gouvernement du Canada, en collaboration avec la société civile, les citoyens et d'autres partenaires, continue de s'engager dans une démarche visant à accroître la transparence, la responsabilisation, l'intégrité et la participation des citoyens à l'échelle du gouvernement fédéral. Dans le cadre de ce

travail continu, nous avons observé des réussites encourageantes, été confrontés à certains défis inévitables et appris à chaque étape du processus comment nous pouvons mieux parvenir à un gouvernement plus ouvert.

Le plan d'action national de 2022-2024 a été élaboré à un moment difficile pour notre pays et pour le monde. Dans le contexte d'une pandémie, et à l'instar de nombreuses autres organisations, nous sommes passés au travail à distance et avons communiqué avec les Canadiens et Canadiennes au moyen d'activités virtuelles et de forums de discussion en ligne. Nous leur avons demandé quelles étaient les questions en matière de politique publique qui comptaient pour eux et quelles étaient celles qui pourraient bénéficier de l'application des principes et des outils du gouvernement ouvert. En plus de ce vaste processus de consultation, nous avons travaillé en étroite collaboration avec le Forum multi-intervenants pour le gouvernement ouvert du Canada afin d'élaborer les cinq engagements décrits dans le présent plan. Ces engagements feront l'objet d'un suivi et seront mesurés afin que nous puissions apprendre collectivement et continuer à améliorer nos efforts.

Le gouvernement ouvert facilite un environnement qui permet aux gouvernements démocratiques de renforcer la confiance à l'égard des institutions. En fait, il est de plus en plus reconnu à l'échelle mondiale que la discipline du gouvernement ouvert — qui consiste à accroître la transparence, la responsabilisation, l'intégrité et la participation des citoyens — contribue non seulement à renforcer cette confiance, mais aussi à promouvoir le bien-être de tous. Il sera essentiel d'apprendre à appliquer ces principes de manière uniforme pour favoriser une reprise sociale et économique inclusive et bâtir un meilleur avenir pour tous.

C'est avec fierté que je me penche sur ce que le gouvernement du Canada a accompli en tant que membre du Partenariat pour un gouvernement ouvert, et j'ai très hâte de travailler au cours des deux prochaines années à la mise en œuvre des engagements énoncés dans ce plan d'action national. Je vous invite à suivre nos progrès sur le [portail du gouvernement ouvert](#) et à collaborer avec votre gouvernement pour faire savoir ce que vous pensez de notre travail.

L'honorable Mona Fortier, C.P., députée
Présidente du Conseil du Trésor

2. LETTRE DU FORUM MULTI-INTERVENANTS SUR LE GOUVERNEMENT OUVERT

Le Forum multi-intervenants sur le gouvernement ouvert (FMI) regroupe douze membres, dont huit représentants de la société civile et quatre, du gouvernement fédéral, à qui il appartient de fournir des commentaires et des conseils sur l'élaboration et la mise en œuvre des activités pour un gouvernement ouvert au sein du gouvernement du Canada. Le FMI est coprésidé par un membre du gouvernement et un membre de la société civile.

Le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) exige que tous les pays membres mettent en place, en tant que pratique exemplaire internationale, un forum multi-intervenants dont le but est de favoriser une consultation régulière auprès de plusieurs intervenants sur la mise en œuvre du Plan d'action national pour un gouvernement ouvert.

Le FMI a été officiellement créé en 2018 pour faciliter un dialogue continu sur le gouvernement ouvert entre la société civile canadienne et le gouvernement. Le Plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert de 2022-2024 est le deuxième plan d'action national élaboré conjointement par le gouvernement fédéral et le FMI.

Comment ouvrir le gouvernement en temps de pandémie?

Les deux dernières années nous ont fait remettre en question notre façon de concevoir la mise en œuvre d'un gouvernement ouvert. Alors que la fonction publique se consacrait à la protection des Canadiens contre une pandémie mondiale, une importante question a émergé : à quoi pourraient ressembler les progrès vers un gouvernement ouvert dans le contexte d'une pandémie mondiale?

Le changement de contexte le plus évident a été de concentrer les efforts de l'ensemble du gouvernement sur l'atténuation de la crise causée par la COVID-19. Les efforts pour répondre à la pandémie ont non seulement entraîné une réaffectation des ressources existantes, ils ont aussi monopolisé l'attention des décideurs aux échelons supérieurs. De plus, nous avons dû reconnaître, en particulier au cours des premiers jours, que de nombreux fonctionnaires ne pouvaient pas travailler normalement. Leurs rôles évoluaient en fonction de la pandémie, leurs responsabilités

familiales changeaient et il n'était même pas évident de se connecter à Internet ou aux ressources informatiques du gouvernement. Par ailleurs, les membres de la société civile ont dû répondre à des exigences accrues semblables en ce qui a trait à leur emploi du temps, les organismes sans but lucratif ont dû passer au travail en ligne, et ils ont aussi dû mettre en place leur propre plan d'atténuation.

Il était important pour le FMI que son travail n'interfère pas avec les mesures urgentes que le gouvernement devait prendre pour répondre à la pandémie. Si un plus grand accès du public à l'information sur la santé était devenu une priorité dans l'immédiat, il reste que les membres actuels du FMI ne possédaient pas l'expertise en santé publique nécessaire, et d'autres groupes étaient mieux à même de soutenir la communication de cette information essentielle.

Certaines des principales préoccupations prioritaires du FMI au cours des années précédentes, notamment la propriété effective, la réforme de la *Loi sur l'accès à l'information* et de son application et l'amélioration de l'ouverture des marchés publics, n'ont pas perdu de leur importance. Cependant, à mesure que les personnes se sont adaptées à la « nouvelle normalité », nous nous sommes demandé si les priorités précédemment définies pouvaient progresser dans le contexte de la COVID-19 ou si le FMI aurait une plus grande incidence s'il se concentrait sur d'autres domaines. En fin de compte, nous avons convenu de trouver un juste équilibre entre surmonter les défis précédemment établis et tirer parti des possibilités émergentes qui s'offrent à nous. Les membres du FMI ont décidé ensemble de se concentrer sur l'amélioration du processus de création conjointe du Plan d'action national, et se sont engagés à entretenir plus directement un dialogue avec des experts externes de la société civile dans le cadre de ce travail.

Élaboration d'engagements

Le FMI a abordé l'élaboration du Plan d'action national 2022-24 en privilégiant une collaboration plus significative entre le gouvernement fédéral et la société civile. Il a plus que jamais participé à chaque étape du processus, de la conception des séances de consultation et de la rédaction des documents d'une page à l'invitation des pairs de la société civile à participer, et en les aidant à examiner les projets d'engagement au fur et à mesure qu'ils étaient élaborés, et à y répondre. Une tâche de longue haleine qui n'était pas facile. Cette collaboration a permis au FMI de faire un pas de plus vers la réalisation de l'objectif visant la création conjointe du Plan d'action national.

Comme prévu, l'amélioration du processus de consultation a été un défi, donnant lieu à des résultats globaux mitigés. Les membres du FMI issus du gouvernement et de la société civile ont collaboré pour concevoir les séances de

consultation, mais ont eu du mal à élaborer conjointement les engagements dans le Plan d'action national proprement dit.

Les membres de la société civile ont exprimé leur mécontentement quant à l'absence d'engagements sur les questions de la désinformation et de la justice environnementale pour les personnes marginalisées, ainsi qu'au niveau de détail des données ouvertes sur l'incapacité dans le plan. Ils ont aussi fait part de leur frustration à l'égard de la participation des ministères fédéraux aux réunions thématiques et de leur déception devant la difficulté des fonctionnaires à participer concrètement avec les groupes de la société civile. Cependant, les membres de la société civile du FMI ont reconnu la pression que subissaient les fonctionnaires et les limites auxquelles ils étaient confrontés et ont accueilli favorablement leur plaidoyer continu en faveur changement.

« Alors que la fonction publique se consacrait à la protection des Canadiens contre une pandémie mondiale, une importante question a émergé : à quoi pourraient ressembler les progrès vers un gouvernement ouvert dans le contexte d'une pandémie mondiale? »

En effet, il était difficile pour de nombreux fonctionnaires d'échanger ouvertement et directement avec les membres de la société civile lors des réunions thématiques, ce qui nous rappelle que le gouvernement ouvert est encore une nouvelle façon de faire les choses et qu'il suscite toujours des craintes chez les fonctionnaires qui n'ont pas l'habitude de travailler au grand jour. Si les membres de la société civile ont été déçus par le niveau de participation des ministères, de nombreux

fonctionnaires, quant à eux, ont trouvé qu'il s'agissait d'une expérience réussie. Cette situation démontre une disparité dans notre façon de voir la participation concrète, la collaboration et la création conjointe, et met en évidence un domaine dans lequel le gouvernement doit poursuivre ses efforts.

Du côté du gouvernement, même s'il était bien connu qu'il serait impossible de satisfaire à toutes les demandes, il y avait un sentiment d'excitation à pouvoir appliquer une approche de gouvernement ouvert à de nouveaux domaines, tels que le climat ou la justice, et à pouvoir tenir compte de nombreuses suggestions de la société civile, étant donné les délais plus longs exigés habituellement pour les processus gouvernementaux. Il y a maintenant une meilleure compréhension des domaines qui nécessitent beaucoup plus d'efforts, et le coup d'envoi a été donné pour le prochain plan d'action.

Observations finales

La nécessité de favoriser la confiance, d'améliorer la transparence et de faciliter la participation des citoyens est devenue encore plus évidente dans le contexte de la pandémie. Le gouvernement fédéral a pu constater la demande pour des données et de l'information en temps réel et à quel point il était nécessaire et utile de les mettre à la disposition du public. Dans un contexte où la compréhension scientifique de la COVID était encore en évolution et dans un paysage politique où il fallait composer avec la désinformation et la mésinformation, il est devenu très clair que la ligne de confiance entre les citoyens et le gouvernement était une ressource essentielle pour la santé publique, parmi bon nombre d'autres choses.

Il faut trouver un juste équilibre entre les engagements ambitieux en faveur d'une réforme du gouvernement ouvert et la capacité de la fonction publique fédérale à fournir des résultats en temps utile.

Pourtant, grâce à ce processus, aussi difficile soit-il, la société civile a aidé le gouvernement du Canada à relever son niveau d'ambition. Les membres de la société civile du FMI ont plaidé avec succès en faveur de l'inclusion du thème « données ouvertes aux fins des résultats » et ont été les instigateurs de la collaboration entre les organisations de la société civile et les ministères pour façonner les engagements de chaque thème du Plan d'action national. Cette collaboration a permis au FMI de faire un pas de plus vers la réalisation de l'objectif visant la création conjointe du Plan d'action national.

Le FMI s'est engagé à mettre au point de nouvelles approches nécessaires à un gouvernement ouvert, qui renforcent notre capacité à relever les défis collectifs grâce à une participation active des citoyens, et à en faire la promotion. La pandémie de COVID-19 nous a forcés à réaliser, une fois de plus, à quel point il est essentiel que les citoyens s'investissent activement dans leur relation avec le gouvernement - les attentes des Canadiens changent, et le gouvernement ouvert permet aux institutions publiques de s'adapter en même temps pour mieux y répondre.

En fin de compte, les membres du gouvernement et de la société civile du FMI continuent d'apporter leur contribution parce qu'ils croient collectivement qu'il faut rendre le gouvernement plus ouvert, transparent et responsable. Il y aura des différences et des occasions d'apprendre en cours de route, et, quoi qu'il en soit, le FMI est enthousiaste à l'idée de poursuivre son travail.

Mélanie Robert

(Coprésidente gouvernemental)

Michael Lenczner

(Coprésident de la société civile)

3. INTRODUCTION

Le Canada est membre du [Partenariat pour un gouvernement ouvert](#) (PGO) depuis 2012. Le PGO consiste en un partenariat mondial qui comprend 77 gouvernements nationaux, 76 gouvernements locaux et des milliers d'organisations de la société civile.

Suivant le modèle du PGO, les membres s'appuient sur des approches multi-intervenants (collaboration entre le gouvernement et la société civile) pour relever des défis, forger des coalitions visant à faire avancer les réformes et diffuser l'innovation dans les pays. Le PGO aide les gouvernements membres à cocréer des plans d'action nationaux pour un gouvernement ouvert, à les mettre en œuvre et à produire des rapports à ce sujet, et ce, afin d'accroître l'inclusivité, la réactivité et la responsabilisation des gouvernements.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à devenir un gouvernement ouvert, et il a réalisé d'excellents progrès à cet égard au cours des dix dernières années. Il a collaboré avec des partenaires gouvernementaux et de la société civile au Canada et à l'échelle mondiale pour soutenir et promouvoir une approche de la gouvernance axée sur la transparence, la responsabilisation, l'intégrité et la participation des citoyens.

Le Canada est considéré comme un chef de file mondial en matière de gouvernement ouvert, particulièrement sur le plan des données ouvertes, de l'inclusivité et du féminisme. Il a acquis cette réputation grâce à sa participation au PGO, à son rôle de coprésident du [comité directeur du PGO](#) en 2018-2019 et à l'organisation du 6^e Sommet mondial du PGO en 2019. La participation du Canada au [groupe de travail sur le gouvernement ouvert](#) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et au [groupe d'experts de l'OCDE sur les données du gouvernement ouvert](#), ainsi que son travail avec l'équipe de la [charte internationale sur les données ouvertes](#) (en anglais), ont contribué à solidifier cette position.

Le présent Plan d'action national pour un gouvernement ouvert (ci-après le « plan ») a été élaboré pendant une pandémie mondiale, alors qu'un gouvernement ouvert était essentiel. Il est devenu plus pertinent que jamais d'établir et d'entretenir un lien de confiance avec le public dans un contexte où :

- des mesures de santé publique ont été établies pour assurer la santé et la sécurité des personnes;
- de nouveaux programmes gouvernementaux ont été mis en place en quelques semaines seulement;
- de l'équipement de protection individuelle essentiel a été fourni à une vitesse et à une échelle jamais vues auparavant;
- la fonction publique est en grande partie passée à un environnement de travail à distance.

La pandémie a démontré qu'un gouvernement ouvert est essentiel pour fournir les données et l'information dont les citoyens ont besoin pour comprendre les décisions prises et les aider à tenir leur gouvernement responsable de la gestion des fonds publics.

La pandémie mondiale est arrivée juste au moment où nous avons commencé à élaborer le plan. Nous avons donc dû nous arrêter et prendre un moment pour consulter nos partenaires. Par la suite, la décision a été prise de reporter la cohorte du PGO en 2022-2024.

Grâce à ce temps supplémentaire, nous avons pu nous assurer que notre approche de mobilisation en ligne était inclusive. Nous avons également pu établir un plan plus ambitieux, en y intégrant les engagements annoncés par le Canada lors du [Sommet pour la démocratie](#) (en anglais), puisque nombre d'entre eux correspondaient à ce qui était ressorti de nos consultations.

En 2022, le Canada célébrera son dixième anniversaire en tant que membre du PGO, et le Plan d'action national 2022-2024 ne fait que renforcer ses efforts visant à offrir aux Canadiens un gouvernement plus ouvert.

4. PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR À L'ÉGARD DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN GOUVERNEMENT OUVERT AU CANADA

Le Canada a démontré son engagement à l'égard d'un gouvernement ouvert à l'échelle du gouvernement du Canada, des gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, ainsi que des organisations de la société civile dans tout le pays.

Pour mettre en œuvre le Plan d'action national 2018-2020, nous avons pris des mesures importantes pour rendre le gouvernement plus ouvert, notamment celles indiquées ci-après.

- Nous avons diffusé une plus grande quantité d'informations sur les programmes d'intelligence artificielle (IA) que le gouvernement utilise pour assurer la prestation des services publics. Le Groupe de travail sur la sensibilisation du public du Conseil consultatif en matière d'intelligence artificielle du gouvernement du Canada a mené un sondage national et des délibérations virtuelles avec les Canadiens pour connaître leurs points de vue sur l'IA et améliorer les politiques à l'avenir.
- Nous avons lancé une [Feuille de route pour la science ouverte](#) en février 2020.
- Les ministères à vocation scientifique ont publié leur [plan d'action ministériel pour la science ouverte](#).
- Nous avons lancé un [tableau de bord de rendement](#) pour suivre la façon dont le gouvernement sert les Canadiens. Le tableau de bord a été publié sur ouvert.canada.ca et contient de l'information sur la disponibilité en ligne, le rendement des normes de service, les frais et les données volumétriques.
- Nous avons atteint un taux de réalisation de 100 % en ce qui a trait à notre engagement envers la « transparence des entreprises ». Il s'agissait notamment de mettre en œuvre des modifications législatives visant à obliger les sociétés fédérales à conserver des informations précises et à jour sur la propriété effective et de travailler avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour améliorer les pratiques en matière de propriété effective.
- Nous avons atteint un taux de réalisation de 100 % en ce qui a trait à notre engagement envers une « démocratie saine » en :
 - » soutenant un écosystème de nouvelles sain et fiable en respectant l'engagement pris dans le budget de 2018, soit fournir 50 millions de dollars à l'appui du journalisme local dans les communautés mal desservies;
 - » renforçant la démocratie et les institutions démocratiques avant et après les élections générales fédérales de 2019, par la modernisation des lois électorales afin qu'elles soient plus sûres, transparentes et accessibles;
 - » en respectant l'engagement pris dans le budget de 2018, soit appuyer un nouveau processus qui garantirait que les débats des dirigeants fédéraux sont organisés dans l'intérêt public.

Au total, nous avons pu mettre en œuvre 111 des 133 indicateurs (soit 84 %) de notre plan 2018-2020. Consultez notre rapport d'auto-évaluation pour en savoir plus sur nos réussites et les enseignements que nous avons tirés de la démarche adoptée.

Le plan 2018-2020 nous a permis de mettre en place un cadre pour guider nos efforts en matière de gouvernement ouvert, et le gouvernement du Canada fait tout en son pouvoir pour favoriser encore davantage l'ouverture.

En janvier 2022, 163 ministères et organismes et 6 provinces ont fourni des données et de l'information sur ouvert.canada.ca, le Portail du gouvernement ouvert. Il s'agit d'une augmentation par rapport aux 67 organisations qui ont fourni de l'information en 2018.

Cette hausse est attribuable, en partie, à la fédération des portails de données ouvertes à travers le Canada et à l'entrée en vigueur en 2019 du projet de loi C-58, *Loi modifiant la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels*. Les nouvelles dispositions viennent améliorer la manière dont l'information du gouvernement est fournie aux Canadiens en :

- donnant à la commissaire à l'information le pouvoir de rendre exécutoires des ordonnances relativement aux demandes d'accès à l'information, y compris d'obliger le gouvernement à communiquer des documents;
- supprimant tous les frais, à l'exception des frais de présentation de 5 \$;
- exigeant des institutions qu'elles publient de façon proactive de l'information d'intérêt public précise, sans qu'il soit nécessaire d'en faire la demande;
- permettant aux institutions gouvernementales d'un même portefeuille ministériel de travailler ensemble pour traiter les demandes de manière plus efficace.

Le gouvernement du Canada a pris d'autres mesures pour accroître l'ouverture au cours des dernières années :

- Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada s'est engagé auprès des Canadiens à créer une [Politique sur les services et le numérique](#) qui décrit les exigences en matière de services, de technologie de l'information, et de gestion de l'information et des données.
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, le Bureau du Conseil privé et Statistique Canada ont collaboré

- à l'élaboration d'une [Feuille de route de la Stratégie de données pour la fonction publique fédérale](#) qu'ils prévoient mettre à jour en 2022.
- Des efforts considérables ont été déployés pour améliorer la qualité des données disponibles sur [ouvert.canada.ca](#), notamment :
 - » l'établissement de nouveaux critères de qualité des données;
 - » la mise sur pied d'un nouveau système de notation de la qualité des données;
 - » l'examen de 200 jeux de données fréquemment téléchargés pour en vérifier la qualité et la normalisation;
 - » l'examen de 500 jeux de données géospatiales, fondé sur l'évaluation de la qualité des données de la Plateforme géospatiale fédérale.
 - Le gouvernement du Canada facilite l'accès des Canadiens à l'information gouvernementale en améliorant le [service de demande d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels \(AIPRP\) en ligne](#). Le service de demande d'AIPRP en ligne a été lancé en octobre 2018 auprès de huit institutions, un nombre qui a augmenté pour atteindre 208 institutions en juin 2021.
 - Le gouvernement du Canada a fait des progrès en matière d'égalité des genres et d'inclusion. Le budget de 2019 a été déposé conjointement avec le [Rapport sur l'égalité entre les sexes](#) pour toutes les nouvelles mesures budgétaires annoncées. Le budget comprend également un [énoncé sur l'égalité des sexes](#), qui fait le point sur l'état d'avancement du [Cadre des résultats relatifs aux genres](#).
 - Le 4^e Plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert a également permis d'améliorer la disponibilité de données pertinentes et opportunes sur le genre et l'inclusion. Par exemple, Statistique Canada a adopté de nouvelles normes sur la collecte et la mesure des données sur l'identité de genre et le sexe.
 - Depuis 2018, les ministères et organismes du gouvernement du Canada ont mené à bien près de 1 000 consultations publiques et activités de mobilisation sur une grande variété de sujets, notamment les registres de propriété effective, les services et la transformation du numérique et des données, l'accès à l'information, l'égalité des sexes, le logement équitable et la science ouverte.

5. ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION NATIONAL DU CANADA 2022-2024

Le Canada a adopté une approche progressive en matière de gouvernement ouvert, cherchant à atteindre de nouveaux niveaux de maturité à mesure qu'il chemine dans ce parcours.

Au cours des dernières années, nous avons orienté nos efforts sur la publication de données et d'informations gouvernementales afin de contribuer à rendre le gouvernement plus ouvert. Nous avons évolué avec ce plan, en nous concentrant sur les enjeux qui comptent le plus pour les citoyens, puis en appliquant les principes de transparence, de responsabilisation, d'intégrité et de participation des citoyens pour résoudre des problèmes concrets.

Nous avons veillé à inclure le Forum multi-intervenants dans notre démarche, de la première idée à l'itération finale du plan. Ensemble, nous avons créé un espace de dialogue entre les membres de la société civile du Forum multi-intervenants et les représentants gouvernementaux.

Le plan a été élaboré pendant une période difficile. La pandémie a mis en évidence l'importance de faire entendre la voix de tous et d'offrir aux citoyens la possibilité de participer. Il est essentiel que le gouvernement envisage dès le début des moyens de mobiliser le public, y compris les communautés qui ont été trop souvent marginalisées ou sous-représentées.

5a. Gouvernement ouvert féministe et inclusif


Le gouvernement du Canada a lancé l'initiative pour un gouvernement ouvert féministe et inclusif en collaboration avec le PGO en 2018. L'inclusion continue d'être l'une des priorités du gouvernement ouvert du Canada. Le Plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert 2018-2020 comprend un engagement en faveur d'un dialogue féministe et inclusif, ainsi qu'une [évaluation de l'analyse comparative entre les sexes plus \(ACS+\)](#) (en anglais) du plan.

Nous avons repensé notre approche de l'inclusion en nous appuyant sur les leçons tirées de nos plans précédents, sur la Journée sur le gouvernement ouvert féministe que nous avons organisée lors du Sommet du PGO 2019 au Canada, ainsi que sur les recommandations issues de l'évaluation de l'ACS+ et du rapport sur le Mécanisme de rapport indépendant (MRI).

Nous n'avons pas tenu compte de l'inclusion uniquement pour les engagements autonomes. Nous avons décidé que le plan 2022-2024 devait traiter de l'inclusion dans son ensemble.

Avec cette décision à l'esprit, nous avons fixé trois objectifs pour ce plan.

1. Adopter une approche inclusive dès le départ.
2. Traiter de l'inclusion dans l'ensemble du plan.

- 
3. Mieux s'engager auprès des communautés sous-représentées et marginalisées (femmes, filles, personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles, transgenres, queer et bispirituelles [LGBTQ2S], communautés racisées, personnes en situation de handicap, jeunes Canadiens, Canadiens à faible revenu et autres), ainsi que tenir compte de leurs attentes.

Notre approche reposait sur deux piliers : la mobilisation du public et le soutien aux ministères et organismes.

Mobilisation inclusive du public

Le gouvernement du Canada a mené un vaste processus de mobilisation du public de janvier 2020 à février 2022 afin de connaître les priorités et les attentes des Canadiens. Nous voulions toucher un public plus large et discuter d'enjeux importants pour nos intervenants, tout en veillant à ce que nos activités soient inclusives.

De la fin de 2019 au début de 2020, nous sommes entrés en contact avec des groupes qui, selon nous, avaient moins de possibilités de prendre part aux activités pour un gouvernement ouvert, mais qui pourraient fortement profiter des avantages qu'un tel gouvernement procurerait. Cette phase de mobilisation préalable visait à mieux outiller les nouveaux intervenants pour qu'ils puissent participer aux discussions sur un gouvernement ouvert au Canada.

Au début de 2020, nous avons commencé par des événements en personne à Ottawa, à Kingston, à Victoria et à Vancouver. Cependant, la pandémie

nous a obligés à opter pour des moyens virtuels. Or, nous savions que mener des activités de mobilisation exclusivement en ligne pouvait creuser le fossé numérique et exclure certaines communautés des conversations. Nous nous sommes donc recentrés sur l'inclusion, tant dans le plan que dans l'élaboration de celui-ci.

Les activités de mobilisation en ligne ont débuté en mars 2020. Nous avons demandé à la société civile, aux représentants du secteur privé, aux communautés marginalisées et sous-représentées, au Forum multi-intervenants sur le gouvernement ouvert et au public de nous indiquer les problèmes que le gouvernement ouvert devait aborder dans les années à venir.

Afin de nous assurer d'organiser des activités inclusives pour notre première consultation exclusivement numérique, nous avons mis à l'essai le guide de mobilisation inclusive du public de Femmes et Égalité des genres Canada. Ce guide nous a appris à concevoir des activités de mobilisation du public visant à réduire ou à prévenir les obstacles à la participation.

Par exemple, nous avons proposé plusieurs options à différents moments de la journée afin de maximiser la participation sur plusieurs fuseaux horaires. En outre, toutes les séances en ligne étaient accompagnées de sous-titres à l'écran fournis par les services de communication par transcription simultanée (CART) de la Société canadienne de l'ouïe.

Nous voulions offrir des options aux personnes qui n'avaient qu'un accès limité ou aucun accès à Internet, ou aux personnes qui préféraient participer

hors ligne. Nous avons donc proposé des discussions ouvertes par téléphone où les participants pouvaient proposer des idées pour le plan.

Nous devons faire la promotion de ces activités différemment pour atteindre les personnes qui n'avaient peut-être pas accès à Internet. Pour ce faire, nous avons collaboré avec la Fédération canadienne des associations de bibliothèques et l'Association des bibliothèques publiques du Québec pour envoyer des dépliants sur les discussions ouvertes par téléphone afin que les membres les affichent dans leurs bibliothèques.

Enfin, pour les participants potentiels qui ne pouvaient ou ne voulaient pas assister à une activité, nous avons proposé trois solutions de rechange :

- des forums de discussion en ligne sur notre plateforme de mobilisation;
- un formulaire de rétroaction privé (également accessible sur notre plateforme);
- une adresse de courriel à laquelle envoyer des commentaires.

De nombreuses idées ont été soumises par téléphone, par courriel et en ligne sur les plateformes 76engage et parlonsgouvouvert.ca. Nous avons organisé plusieurs activités en ligne, notamment une série de webinaires publics sur des thèmes clés et des réunions avec la société civile. Au total, nous avons reçu plus de 500 commentaires, suggestions et idées pour le plan 2022-2024.

Soutien aux ministères et organismes : mobilisation et engagements ministériels inclusifs

Le gouvernement du Canada s'est engagé à soutenir la mise en œuvre complète d'une ACS+ au sein de tous les ministères fédéraux afin de s'assurer que les politiques, lois et règlements du gouvernement tiennent compte des différentes répercussions possibles des décisions sur divers groupes de personnes.

Les ministères responsables des engagements ont travaillé avec Femmes et Égalité des genres Canada, l'École de la fonction publique du Canada, Patrimoine canadien et des experts ministériels de l'ACS+ pour élaborer les engagements du plan et assurer la prise en considération de l'inclusion dans l'ensemble du plan.

Tous les responsables des engagements ont été invités à un atelier d'une heure, où ils ont reçu les bases théoriques et pratiques nécessaires pour tenir compte de l'inclusion et de l'ACS+ dans leur contribution au plan.

Nous avons également mis au point et distribué une boîte à outils sur l'inclusion (Annexe B), comprenant des ressources et des options de formation, pour aider les ministères à établir des engagements inclusifs.

Enfin, Patrimoine canadien et Femmes et Égalité des genres Canada se sont vu confier le mandat d'examiner les projets d'engagements au cours des phases de consultation publique et de fournir des recommandations sur la façon dont ils pourraient être rédigés de manière plus inclusive.

5b. Croisement avec les objectifs de développement durable

Le Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 et les [17 objectifs de développement durable \(ODD\)](#) connexes constituent un appel à l'action mondial pour relever les défis les plus pressants de la planète, tels que la pauvreté, les inégalités et les changements climatiques. Le gouvernement du Canada a adopté une [stratégie](#) et un [plan de mise en œuvre](#) pour atteindre ces objectifs, et il fait un suivi de ses progrès au moyen du [Carrefour de données liées aux objectifs de développement durable](#).

Les cinq engagements du plan sont interreliés aux ODD. Plusieurs cibles, ambitions et indicateurs issus des cadres internationaux et canadiens des ODD apparaissent dans de nombreux engagements et jalons de ce plan.

5c. Dialogue avec le Forum multi-intervenants

Les représentants du gouvernement du Canada se sont engagés auprès des représentants de la société civile par l'intermédiaire du [Forum multi-intervenants sur le gouvernement ouvert](#). Le Forum appuie le dialogue permanent entre le gouvernement et la société civile canadienne au sujet du gouvernement ouvert. Le mandat du Forum est le suivant :

- formuler des commentaires et des conseils sur les engagements du gouvernement du Canada à l'égard d'un gouvernement ouvert;
- cerner de nouveaux domaines d'intérêt;
- bâtir une collectivité du gouvernement ouvert à l'échelle du Canada.

Les membres de la société civile du Forum multi-intervenants ont cerné plusieurs domaines d'action clés à inclure dans le plan, tels que le thème des données ouvertes, le gouvernement ouvert inclusif et la transparence de la propriété effective.

Le Forum multi-intervenants s'est réuni virtuellement à intervalles réguliers pour discuter, fournir des conseils et formuler des recommandations au sujet de l'orientation générale du plan et des éléments individuels des engagements. Dans les [documents d'information thématiques \(en anglais\)](#), les membres ont également donné leur point de vue sur les mesures concrètes à privilégier pour chaque thème.

Pour la première fois, les membres de la société civile du Forum multi-intervenants et d'autres représentants de la société civile ont pu rencontrer des fonctionnaires des ministères afin d'échanger leurs points de vue sur les documents d'information thématiques et de partager leurs idées pour chacun des thèmes d'engagement. Ces rencontres ont eu lieu avant que les ministères du gouvernement du Canada ne commencent à établir des jalons et des indicateurs. Des [sommaires de ces rencontres \(en anglais\)](#) ont été mis à disposition lors de la première et de la deuxième phase de consultation.

Les projets d'engagements qui en ont résulté ont été rendus publics par le biais de consultations en ligne. Les Canadiens ont été invités à donner leur avis sur les projets d'engagements au cours de deux périodes de consultation distinctes, sur une période de cinq semaines. À l'occasion de ces périodes de consultation, 222 commentaires et idées ont été reçus, ce qui a permis d'améliorer et de façonner les engagements définitifs du plan.

5d. Leçons retenues

Bien que nous ayons fait tout notre possible pour tenir compte de l'inclusion dans l'élaboration de ce plan, nous savons que nous pouvons toujours en faire plus. L'expérience acquise lors de l'élaboration du plan nous a montré qu'une approche différente et plus ciblée était nécessaire.

Trois des cinq thèmes d'engagement du plan ont nécessité une collaboration avec les peuples et les communautés autochtones. Nous reconnaissons qu'un cycle de deux ans est insuffisant pour mobiliser ceux-ci de façon significative. Nous envisageons de déployer des efforts concertés pour combler cette lacune, en créant des possibilités de mobilisation continue et significative de nation à nation, parallèlement à la démarche du plan.

L'élaboration du plan s'est révélée une expérience unique, vécue dans une période sans précédent. Nous en avons tiré des leçons sur l'inclusion et les fossés numériques, ainsi que sur les domaines dans lesquels un gouvernement ouvert peut réellement

changer la donne. Les circonstances nous ont poussés à concevoir un plan meilleur que celui que nous avons initialement envisagé. Les deux dernières années ont révélé tout ce que nous pouvons encore faire pour renforcer les futurs plans d'action nationaux afin de promouvoir la transparence, la responsabilisation, l'intégrité et la participation des citoyens.

Nous étudierons cette question avec le Forum multi-intervenants et tiendrons compte des recommandations du MRI du PGO.

Nous pensons avoir rédigé un plan ambitieux, axé sur les problèmes et tourné vers l'avenir, qui tient compte non seulement des valeurs du PGO, à savoir la transparence, la responsabilisation et la participation des citoyens, mais aussi de nos priorités en matière d'inclusion, de participation et d'impact. Nous sommes impatients de collaborer avec nos partenaires du gouvernement fédéral, du Canada et du monde entier pour mettre en œuvre ces engagements.

6. ENGAGEMENTS RÉSULTANTS

Le Plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert 2022-2024 comporte cinq thèmes et les engagements connexes, et tient compte, dans l'ensemble, des principes d'un gouvernement ouvert :

1

changements climatiques et croissance durable

2

démocratie et espace civique

3

transparence fiscale, financière et des entreprises

4

justice

5

données ouvertes aux fins des résultats

7. ENGAGEMENTS DU PLAN D'ACTION NATIONAL DU CANADA POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT 2022-2024

1. Thème : changements climatiques et croissance durable

Problème à aborder

Les Canadiens sont de plus en plus préoccupés par les changements climatiques. Selon une [enquête du Programme des Nations Unies pour le développement 2021](#), trois quarts des Canadiens interrogés pensent que les changements climatiques sont une urgence. Comme le souligne l'OCDE, les gouvernements doivent garder l'environnement en tête de leurs priorités dans leur plan de relance post-COVID-19.

Les gouvernements, les entreprises et les citoyens veulent prendre des décisions éclairées pour contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), se protéger contre les risques climatiques et s'adapter aux changements climatiques et aux modifications de l'environnement naturel.

Le [rapport annuel de synthèse du cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques](#) fournit des renseignements sur les progrès réalisés par le Canada dans la lutte contre les changements climatiques. [Le plan climatique renforcé du Canada](#) présente ce que le gouvernement du Canada compte faire, de concert avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones, pour poursuivre la lutte contre les changements climatiques, protéger notre environnement et assurer une croissance durable.

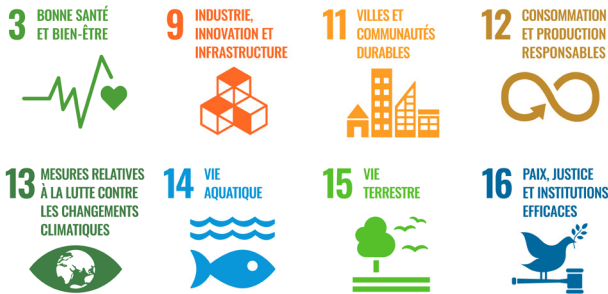
Énoncé de problème

Des personnes au Canada ont soulevé la nécessité pour le gouvernement du Canada de mieux communiquer aux citoyens ses décisions et ses progrès en matière de lutte contre les changements climatiques et de croissance durable, ainsi que la science du climat et l'information et les données climatiques qui sous-tendent ses décisions et les mesures qu'il a prises, et de faire participer davantage les citoyens à cet égard.

Engagement

En faisant sa part pour améliorer l'accès à la science environnementale, et à de l'information et des données détaillées, fiables, accessibles et opportunes sur le climat et l'environnement, et en apprenant des communautés autochtones, le gouvernement du Canada se joindra aux autres ordres de gouvernement, aux entreprises et aux citoyens pour améliorer notre compréhension collective des changements climatiques et de leurs répercussions sur les écosystèmes. Dans l'ensemble, cette façon de faire permettra d'orienter la prise de décisions et de renforcer la résilience face aux changements climatiques, ce qui contribuera à la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'adaptation, qui sera publiée en 2022-2023.

Croisement avec les objectifs de développement durable



Ministères responsables

- Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)
- Ressources naturelles Canada (RNCAN)
- Statistique Canada (StatCan)
- Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Jalons

QUE FERONS-NOUS?

1.1 Grâce à la [Plateforme de science et de données ouvertes](#), rendre l'information relative aux effets cumulatifs, y compris les changements climatiques et la croissance durable, plus facile à trouver et à comprendre pour les personnes au Canada.

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?



MINISTÈRE



COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

1.1.1 Ajouter du contenu et des fonctionnalités à la [Plateforme de science et de données ouvertes](#), en mobilisant les utilisateurs et en obtenant leurs commentaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement, pour établir des priorités.

1.1.2 Fournir un contenu éducatif axé sur les sciences en langage accessible sur dix sujets clés (air, biodiversité, climat, effets cumulatifs, activités de développement, économie et industrie, santé, terre, société et culture, et eau), qui peut être complété par des cartes interactives.

1.1.3 Mobiliser les gouvernements, les peuples autochtones et les groupes externes (par exemple, industrie et organisations non gouvernementales environnementales) pour vérifier s'ils comprennent mieux les effets cumulatifs, s'ils ont repéré de nouveaux contenus (données et publications) et s'ils utilisent davantage la plateforme dans son ensemble.

QUE FERONS-NOUS?

1.2 Améliorer et élargir l'information sur la consommation d'énergie et les émissions de GES au moyen des [comptes de flux physiques](#) et par l'intermédiaire du [Centre canadien d'information sur l'énergie \(CCEI\)](#).

MINISTÈRE



COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

QUELLE EST NOTRE
DATE LIMITE?



1.2.1 Diffuser une infographie et des jeux de données relatifs aux émissions de GES intégrées aux biens et services achetés par les ménages. Partager les données environnementales des comptes de flux physiques pour la consommation d'énergie et les émissions de GES et établir un lien entre celles-ci et les données des comptes satellites économiques pour le tourisme, les technologies propres et les ressources naturelles.

D'ici juin 2024

1.2.2 Créer une page Web « Énergie et environnement » pour le portail du CCEI, qui comprendra de l'information détaillée sur les GES provenant de StatCan et d'ECCE, y compris plusieurs indicateurs et tableaux de bord de visualisation des données.

D'ici 2022

1.2.3 Partager les données environnementales des [comptes de flux physiques](#) pour la consommation d'énergie et les émissions de GES et établir un lien entre celles-ci et les données des comptes satellites économiques pour le transport et l'agriculture.

D'ici juin 2024

QUE FERONS-NOUS?

1.3 Rendre la science des changements climatiques plus ouverte et accessible.

COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?



MINISTÈRE



1.3.1 Concevoir une nouvelle mesure à inclure dans les rapports annuels pour évaluer le libre accès aux publications scientifiques sur les changements climatiques en utilisant les données d'une base de données de résumés et de citations.

D'ici juin 2022

ECCC

1.3.2 Établir des rapports annuels sur les progrès réalisés en fonction des indicateurs existants qui mesurent la façon dont les ministères et organismes à vocation scientifique mettent en œuvre la science ouverte, en mettant l'accent sur les indicateurs de libre accès et les divers types de libre accès, et les mettre à disposition du public.

D'ici juin 2022
pour le rapport de 2022,
et juin 2023
pour le rapport de 2023

ECCC

1.3.3 Appuyer dix projets de recherche sur l'innovation en matière de changement climatique et les travaux de dix étudiants à la maîtrise qui seront axés sur les recoupements entre l'apprentissage automatique et les changements climatiques en Afrique subsaharienne et promouvoir l'échange de connaissances avec des chercheurs canadiens.

D'ici décembre 2024

CRDI

1.3.4 Collaborer avec Lacuna Fund pour contribuer à la création, au regroupement et à mise à jour de jeux de données ouvertes pour des projets de formation et d'évaluation sur les modèles d'apprentissage automatique visant les communautés locales les plus touchées par les changements climatiques dans le monde.

D'ici mars 2023

CRDI

QUE FERONS-NOUS?

1.4 Fournir des données et de l'information climatiques accessibles, fiables et pratiques pour faciliter la prise de décisions en matière d'adaptation et aider les personnes au Canada dans l'ensemble des secteurs et des régions à renforcer leur résilience face aux changements climatiques.

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?



MINISTÈRE



COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

1.4.1 Augmenter de 10 % le nombre de clients ayant accès à l'information climatique par l'intermédiaire du [Centre canadien des services climatiques](#) (CCSC) d'ici 2023 par rapport au niveau de référence de 2021, en s'efforçant d'accroître la quantité de données climatiques et de combler les lacunes en matière d'information d'après les besoins des utilisateurs.

1.4.2 Publier deux modules sectoriels sur [Données climatiques](#) d'ici 2023, afin de fournir des projections et de l'information pertinentes sur le climat aux utilisateurs des secteurs du bâtiment et du transport.

1.4.3 Répondre à au moins 300 demandes de renseignements des utilisateurs chaque année par l'intermédiaire du bureau de service du CCSC afin de continuer à fournir un soutien de grande qualité et d'utiliser les commentaires de ceux-ci pour remplir notre mandat qui consiste à les aider à mieux comprendre les changements climatiques et à devenir plus résilients face à ceux-ci.

2. Thème : démocratie et espace civique

Problème à aborder

Les gouvernements démocratiques doivent prendre des mesures appropriées pour s'assurer que toutes les personnes, y compris celles qui sont les plus marginalisées, peuvent prendre part aux décisions qui les touchent. Pour progresser, la démocratie doit être inclusive, sûre et participative.

La tenue d'élections libres, justes et équitables est une première étape essentielle. Il est important de conserver tous les droits, les processus et les institutions qui constituent une démocratie saine, qu'il s'agisse de la liberté de presse, d'un système judiciaire indépendant ou de la tenue d'élections libres, justes et équitables. Nous devons toutefois être conscients des possibilités et des défis que présente l'évolution rapide des technologies numériques. Par exemple, la propagation de la désinformation en ligne depuis l'éclosion de la pandémie de COVID-19 démontre encore une fois comment l'utilisation malveillante de la technologie peut avoir des conséquences néfastes pour la santé de la démocratie et la vie des personnes.

Énoncé de problème

Il est nécessaire d'agir pour garantir une démocratie saine et inclusive au Canada.

Engagement

Le gouvernement du Canada s'est engagé à faire en sorte que tous bénéficient d'une saine démocratie, en luttant activement contre la désinformation, en garantissant des élections justes et équitables, en favorisant l'inclusion sociale et la confiance envers les institutions publiques, et en protégeant l'espace civique en ligne et hors ligne de manière inclusive.

Croisement avec les objectifs de développement durable



Ministères responsables

- Patrimoine canadien (PCH)
- Bureau du Conseil privé (BCP)
- Affaires mondiales Canada (AMC)
- Sécurité publique (SP)
- Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC)
- Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Jalons

QUE FERONS-NOUS?

2.1 Prendre des mesures pour s'attaquer à la propagation croissante de la désinformation au Canada et aux conséquences qui en découlent pour la santé de notre démocratie.

COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?



MINISTÈRE



2.1.1 Sommet pour la démocratie : les projets sont appuyés par le Programme de contributions en matière de citoyenneté numérique et ont pour objectif premier de lutter contre la désinformation en ligne et d'autres préjudices dans un contexte canadien afin de mieux comprendre les origines, les répercussions et les mesures d'intervention possibles pour lutter contre la désinformation en ligne.

D'ici mars 2023

PCH

2.1.2 Sommet pour la démocratie : les projets sont appuyés par l'initiative conjointe de Patrimoine canadien et du Conseil de recherches en sciences humaines et visent à combattre la désinformation en ligne et d'autres préjudices dans un contexte canadien.

D'ici mars 2023

PCH

2.1.3 Sommet pour la démocratie : des conférences annuelles sur l'initiative de citoyenneté numérique sont organisées, réunissant des intervenants afin de renforcer les capacités et de favoriser le transfert de connaissances.

D'ici février 2022
et février 2023

PCH

2.1.4 Sommet pour la démocratie : de nouveaux modèles sont explorés pour permettre les dons privés et un soutien philanthropique pour un journalisme et des nouvelles locales de confiance, professionnels et à but non lucratif.

D'ici mars 2024

PCH

2.1.5 Sommet pour la démocratie : l'Initiative sur le journalisme local soutient l'embauche de journalistes pour fournir une couverture médiatique aux communautés mal desservies à travers le Canada et favoriser un écosystème de nouvelles sain, diversifié et fiable.

D'ici mars 2024

PCH

COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?



MINISTÈRE



2.1.6 Diriger un groupe de travail multi-intervenants pour définir des priorités internationales liées à la diversité des contenus en ligne, et en assurer la concrétisation.

D'ici mars 2023

PCH

2.1.7 Mettre la touche finale à des actions volontaires en tenant compte des principes directeurs s'appliquant à la diversité des contenus en ligne.

D'ici décembre 2022

PCH

2.1.8 Les pays, le secteur privé et les organisations de la société civile adhèrent aux principes directeurs et s'engagent à faire progresser des actions volontaires.

D'ici mars 2023

PCH

2.1.9 Sommet pour la démocratie : pendant son mandat de président de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale en 2022, le Canada fera appel à des partenaires pour s'attaquer aux défis liés à la désinformation, en particulier ceux qui touchent les gouvernements et les groupes marginalisés et vulnérables, et leurs répercussions sur les processus démocratiques, y compris la participation et la représentation.

D'ici décembre 2022

AMC

2.1.10 Publier un document éducatif à l'intention des Canadiens pour les sensibiliser à ce que fait la communauté de la sécurité nationale, pourquoi elle le fait et comment elle le fait, en faisant particulièrement référence aux efforts déployés par la communauté de la sécurité nationale pour lutter contre la désinformation qui visent à porter atteinte à notre système démocratique et à notre cohésion sociale.

D'ici septembre 2022

SP

2.1.11 Lancer un outil de mobilisation en ligne pour favoriser le dialogue avec les Canadiens sur les questions de transparence en matière de sécurité nationale, en faisant particulièrement référence aux efforts déployés par la communauté de la sécurité nationale pour lutter contre la désinformation qui visent à porter atteinte à notre système démocratique et à notre cohésion sociale.

D'ici juin 2022

SP

QUE FERONS-NOUS?

2.2 Continuer à protéger la démocratie au pays et à l'étranger et le processus électoral et démocratique du Canada tout en luttant contre les menaces étrangères pour la démocratie.

COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?



MINISTÈRE



2.2.1 Sommet pour la démocratie : publier un rapport public annuel sur le mécanisme de réponse rapide du G7 visant à sensibiliser la société à l'ingérence étrangère, notamment la désinformation parrainée par l'État – et à renforcer la résilience de la société face à celle-ci, en informant la population des États membres du G7 des dernières menaces et contre-mesures.

D'ici mai 2022

AMC

2.2.2 Sommet pour la démocratie : partager avec les partenaires nationaux et internationaux l'expérience du Canada dans la mise en œuvre de son plan de protection de la démocratie, comme le Protocole public en cas d'incident électoral majeur et la Déclaration du Canada sur l'intégrité électorale en ligne.

D'ici l'automne 2022

BCP

2.2.3 Sommet pour la démocratie : mobiliser des représentants provinciaux et territoriaux pour les sensibiliser aux menaces, notamment à la lutte contre les cybermenaces et la désinformation dans les processus électoraux.

D'ici l'automne 2022

BCP

2.2.4 Sommet pour la démocratie : réaliser l'engagement pris au titre de la Déclaration du Canada sur l'intégrité électorale en ligne afin d'améliorer la circulation d'informations gouvernementales officielles et vérifiables dans l'écosystème Internet, notamment veiller à ce que les organismes de gestion électorale soient désignés comme la principale source d'information en ligne sur le lieu, la date du scrutin et la manière de voter.

D'ici l'automne 2022

BCP

2.2.5 Sommet pour la démocratie : collaborer avec les entreprises de médias sociaux concernant la prochaine version de la Déclaration du Canada sur l'intégrité électorale en ligne.

D'ici l'automne 2022

BCP

COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

2.2.6 Sommet pour la démocratie : le Canada établira un nouveau centre qui mettra l'aide et l'expertise du Canada à la disposition de tous ceux qui aspirent à consolider la paix, à faire avancer la justice, à promouvoir les droits de la personne et la démocratie, et à favoriser la bonne gouvernance.

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?



D'ici l'exercice 2023-2024

MINISTÈRE



AMC

2.2.7 Sommet pour la démocratie : en tant que coprésident de la Coalition pour la liberté des médias en 2022, le Canada prendra des mesures positives pour renforcer sa capacité à défendre les journalistes dans le monde entier et à protéger le droit à la liberté d'expression, les médias d'intérêt public et la sécurité des journalistes.

D'ici décembre 2022

AMC

QUE FERONS-NOUS?

2.3 Prendre des mesures pour renforcer la confiance, l'inclusion et la cohésion sociale au Canada.

COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

2.3.1 Sommet pour la démocratie : surveiller les tendances dans la confiance à l'égard du gouvernement, et relever les leçons retenues des autres pays en consultant les travaux et les résultats des enquêtes de l'OCDE sur les facteurs de confiance et la manière ils peuvent favoriser une plus grande cohésion sociale.

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?



D'ici l'automne 2022

MINISTÈRE



BCP

2.3.2 Sommet pour la démocratie : soutenir la recherche pour mieux comprendre l'état du discours civique (en ligne et hors ligne) et la cohésion sociale au Canada.

D'ici l'automne 2022

BCP

2.3.3 Sommet pour la démocratie : le Canada lancera son tout premier plan d'action fédéral pour les communautés LGBTQ2 en vue d'améliorer les résultats des communautés LGBTQ2 au Canada sur les plans social, économique et de la santé et de faire progresser les droits de leurs membres à l'échelle internationale.

D'ici décembre 2022

FEGC

QUE FERONS-NOUS?

2.4 Faire progresser l'inclusion numérique au pays et à l'étranger, principalement en définissant les normes mondiales, en favorisant la mobilisation multi-intervenants et en améliorant les efforts de communication et de sensibilisation.

COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?



MINISTÈRE



2.4.1 Sommet pour la démocratie : lancer un programme d'action pour la présidence canadienne de la Coalition pour la liberté en ligne 2022 afin de promouvoir l'inclusion numérique et, ainsi, favoriser une participation significative à la société en ligne et hors ligne, au pays et à l'étranger, en mettant l'accent sur l'élaboration de normes mondiales et l'expansion des réseaux diplomatiques, la promotion de la mobilisation multi-intervenants et l'intensification des activités de défense, de communication et de sensibilisation.

D'ici décembre 2022

AMC

2.4.2 Réaliser une étude du paysage de la désinformation et en établir la cartographie dans les quatre régions du Sud (Moyen-Orient et Afrique du Nord, Amérique latine, Afrique subsaharienne et Asie), examiner les politiques et les acteurs et élaborer un programme de collaboration pour réduire la désinformation.

D'ici le printemps 2022

CRDI

2.4.3 Appuyer des projets de recherche dans 18 pays sur la façon dont la technologie a facilité la violence fondée sur le sexe (VFS).

D'ici le printemps 2022

CRDI

2.4.4 Mener des recherches sur la promotion d'un Internet féministe : infrastructure, données, discours, de l'IA aux communautés LGBTQI+ (lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers et intersexuées plus), en passant par le travail et la VFS.

D'ici juin 2022

CRDI

2.4.5 Offrir un soutien à deux pays du Sud de la planète afin de promouvoir des approches transformatrices juridiques et en matière de genre pour mettre fin aux discours sexistes haineux en ligne (Inde et Brésil).

D'ici décembre 2022

CRDI

3. Thème : transparence fiscale, financière et des entreprises

Problème à aborder

La transparence fiscale, financière et des entreprises est un domaine stratégique du gouvernement ouvert qui nécessite du temps et de la persévérance. Si des progrès ont été réalisés grâce à divers engagements pris par le passé, les données ouvertes sur la passation des contrats, la transparence de la propriété effective et la transparence fiscale demeurent des éléments clés d'un gouvernement ouvert. C'est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de gérer les programmes de réponse et de relance dans le contexte de la COVID-19, de gérer les fonds publics et de se prémunir contre les risques de corruption.

La société civile a également soulevé la question de la privatisation de la responsabilité de nos institutions démocratiques au moyen de technologies et de logiciels, pour lesquels les acteurs non étatiques dictent de plus en plus comment certaines technologies toucheront les citoyens.

Énoncé de problème

Le peuple canadien a soulevé la nécessité d'une transparence et d'une responsabilisation accrues en ce qui concerne la gestion des fonds publics pendant la pandémie de COVID-19, ainsi que la nécessité d'inciter le secteur privé à être plus transparent quant à ses propriétaires effectifs.

Engagement

Le gouvernement du Canada s'engage à prendre les premières mesures en vue de la mise en œuvre d'un registre public sur la propriété effective des entreprises, notamment en faisant appel à des partenaires pour soutenir une mise en œuvre coordonnée et une approche harmonisée, et surveiller la gestion stratégique des achats publics de technologies et de logiciels. Dans l'ensemble, ces efforts contribueront à accroître la transparence et la responsabilisation gouvernementales et des entreprises.

Croisement avec les objectifs de développement durable



Ministères responsables

- Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE)
- Ministère des Finances Canada (FIN)
- Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT)

Jalons

QUE FERONS-NOUS?

3.1 Conformément à l'engagement qu'il a pris dans le budget 2022, le gouvernement du Canada mettra en place un registre public et consultable des bénéficiaires effectifs d'ici la fin de 2023. Le registre visera les sociétés sous réglementation fédérale et pourra être élargi pour permettre l'accès aux données sur la propriété effective détenues par les provinces et les territoires qui acceptent de participer à un registre national.

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?

MINISTÈRE



COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

3.1.1 Sommet pour la démocratie :

L'approche du gouvernement en matière de divulgation de la propriété effective repose sur les points de vue des intervenants portant sur les spécifications d'une solution proprement canadienne.

3.1.2 Les dispositions législatives fédérales nécessaires à la mise en œuvre du registre national des bénéficiaires effectifs sont en place en temps opportun, afin de soutenir le lancement du registre.

3.1.3 Le registre sera accessible au public d'ici la fin de 2023.

QUE FERONS-NOUS?

3.2 Mobiliser les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux pour faciliter une mise en œuvre coordonnée du registre et l'adoption d'une approche harmonisée visant la propriété effective.

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?

MINISTÈRE



COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

3.2.1 Sommet pour la démocratie : Des consultations régulières ont lieu avec les partenaires et les homologues fédéraux, provinciaux et territoriaux afin de discuter d'une solution harmonisée proprement canadienne, qui peut être élargie et qui peut faciliter la participation des provinces et des territoires.

3.2.2 Le Canada consulte ses homologues internationaux afin d'obtenir des leçons apprises et des pratiques exemplaires pour la mise en œuvre d'un registre des bénéficiaires effectifs accessible au public.

QUE FERONS-NOUS?

3.3 Surveiller la gestion stratégique des achats de technologies et de logiciels au sein du gouvernement du Canada.

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?



MINISTÈRE



COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

3.3.1 Selon la disponibilité des données, publier des renseignements agrégés sur les applications utilisées par le gouvernement du Canada.

3.3.2 Travailler à l'élaboration d'instruments de politique concernant l'utilisation éthique des technologies de l'information au sein du gouvernement du Canada.

4. Thème : justice

Problème à aborder

Les événements de 2020-2021 ont mis en lumière l'importance des efforts en matière de justice et de lutte contre le racisme et la discrimination, lesquels ont été mis à l'avant-plan dans le cadre de mouvements internationaux. Nous avons également pu constater les effets secondaires de la pandémie mondiale qui ont fait naître d'autres problèmes d'accès à la justice, tels que des problèmes juridiques liés à la détention, à l'emploi, au logement et à l'endettement. L'accès à la justice et la justice ouverte sont essentiels pour aider toutes les personnes, les communautés, les organisations de la société civile et les gouvernements du pays à avoir accès aux données, à l'information et aux services dont ils ont besoin pour cerner leurs problèmes juridiques et les régler efficacement.

Énoncé de problème

Il est nécessaire d'intervenir dans la crise qui sévit au pays en matière d'accès à la justice et de favoriser des résultats justes pour tous.

Engagement

Le gouvernement du Canada s'engage à recueillir des données et à les partager, y compris des données désagrégées, à faciliter l'acquisition de connaissances juridiques, à trouver les pratiques prometteuses et à les partager, ainsi qu'à favoriser les partenariats et la collaboration. Dans l'ensemble, il fera la promotion d'une approche de la justice orientée vers les personnes, qui vise à faire progresser l'égalité et l'autonomisation juridique, et d'une meilleure compréhension des besoins juridiques de toutes les personnes au Canada, notamment les peuples autochtones, les communautés racisées et d'autres groupes traditionnellement mal desservis.

Croisement avec les objectifs de développement durable



Ministères responsables

- Ministère de la Justice Canada (JUS)
- Gendarmerie royale du Canada (GRC)
- Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

QUE FERONS-NOUS?

4.1 Collecter et partager les données, y compris les données désagrégées

COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?



MINISTÈRE



4.1.1 Répondre à l'[Enquête canadienne sur les problèmes juridiques](#) (ECPJ) et partager les résultats, y compris le fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Février 2022

JUS

4.1.2 Mener à bien des études qualitatives sur les populations LGBTQ2S, les Canadiens noirs, les personnes en situation de handicap, les immigrants et les peuples autochtones, et en partager les résultats, afin de compléter les données quantitatives de l'ECPJ.

Printemps 2022

JUS

4.1.3 Préparer et publier les [Rapports sur l'aide juridique](#).

Chaque année

JUS

4.1.4 Tenir à jour le Rapport et le Tableau de bord sur l'[État du système de justice pénale](#).

Chaque année

JUS

4.1.5 Collecter des données de grande valeur concernant, entre autres, les diverses activités de maintien de l'ordre et la composition de la main-d'œuvre, et les communiquer.

Mai 2023 et en cours

GRC

- 4.1.5.1 Dresser un inventaire de jeux de données et de ressources d'information à valeur opérationnelle pour la GRC, et le communiquer.
- 4.1.5.2 Publier sur le portail des données ouvertes du gouvernement du Canada les jeux de données ouvertes de la GRC cernés et approuvés.

Automne 2023 et en cours

Automne 2022 et en cours

QUE FERONS-NOUS?

4.2 Relever les pratiques prometteuses et les partager

MINISTÈRE



COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?



4.2.1 Collaborer avec le Conseil des tribunaux administratifs canadiens (CTAC) pour appuyer la tenue d'ateliers ayant pour but d'assurer une meilleure compréhension des bonnes pratiques et d'en faire la promotion.

Jun 2022

4.2.2 Soutenir le développement de centres de justice communautaires en tant que pratique prometteuse.

Hiver 2024

4.2.3 Publier les pratiques prometteuses issues des évaluations, des rapports annuels et des travaux effectués par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, le cas échéant.

Hiver 2024

QUE FERONS-NOUS?

4.3 Améliorer les connaissances juridiques et l'autonomisation juridique

MINISTÈRE



COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?



4.3.1 Assurer la mise à jour régulière de Chartepédia sur le site du ministère de la Justice.

Hiver 2024

4.3.2 Publier une cartographie géospatiale des services financés par le Programme de la justice applicable aux Autochtones.

Hiver 2024

COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?



4.3.3 Diffuser une gamme d'outils de droit de la famille, y compris ceux indiqués ci-dessous.

- 4.3.3.1 Cinq cours en ligne à venir sur le projet de loi C-78 (violence familiale, réinstallation, règlement des différends familiaux et obligations des parties, rôle parental et actions en matière d'exécution réciproque en vertu de la Loi sur le divorce)
- 4.3.3.2 Fiche de renseignements en ligne sur les dispositions relatives aux langues officielles du projet de loi C-78
- 4.3.3.3 Matériel en ligne pour les professionnels du droit sur la Convention de La Haye de 1996 et celle de 2007
- 4.3.3.4 Matériel en ligne pour les professionnels sur les modifications apportées à la *Loi d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales*, en particulier celles relatives à la divulgation des revenus
- 4.3.3.5 Outil sur la violence familiale pour les conseillers juridiques en droit de la famille

Été 2023

4.3.4. Mettre au point un outil d'évaluation de l'incidence sur les droits de l'enfant et un guide sur la façon d'utiliser cet outil, ainsi que le cours en ligne connexe sur la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies.

Mai 2022

4.3.5 Assurer le soutien à un réseau de centres d'information juridique offrant des services gratuits aux communautés de langues officielles en situation minoritaire.

Hiver 2024

4.3.6 Mener des activités de communication pour appuyer l'amélioration des connaissances juridiques, y compris celles indiquées ci-dessous.

- 4.3.6.1 Promotion de l'anniversaire de la Charte et des ressources en ligne chaque année en avril
- 4.3.6.2 Sensibilisation du public à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et à au projet de loi fédérale
- 4.3.6.3 Mise à jour de la version numérique en braille du Code criminel et publication de versions accessibles des lois et du contenu connexe
- 4.3.6.4 Versions accessibles des produits de communication sur l'aide médicale à mourir (AMM) du Canada

Hiver 2024

QUE FERONS-NOUS?

4.4 Renforcer les partenariats et la collaboration pour faire progresser l'accès à la justice

MINISTÈRE



COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?



4.4.1 Collaborer avec les partenaires provinciaux et territoriaux.

Hiver 2024

4.4.2 Participer à la Coalition du PGO pour la justice.

Printemps 2022

4.4.3 Collaborer avec le Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale.

Hiver 2024

4.4.4 Encourager les partenariats internationaux, y compris ceux avec l'OCDE et Pathfinders.

Hiver 2024

QUE FERONS-NOUS?

4.5 Une feuille de route pluriannuelle pour un gouvernement ouvert à la GRC

MINISTÈRE



COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?



4.5.1 Élaborer une stratégie de gouvernement ouvert pour la GRC et un plan d'action pluriannuel connexe (rendu public).

Septembre 2022

4.5.2 Établir un bureau pour un gouvernement ouvert comprenant des ressources consacrées à la promotion de l'ouverture et de la transparence à la GRC.

Juin 2022

4.5.3 Créer un Groupe de travail sur le gouvernement ouvert pour la GRC regroupant des intervenants clés provenant de l'ensemble de la GRC, à qui il appartiendra de trouver des données et de l'information, et de les publier, et de promouvoir une culture d'ouverture, de transparence et de responsabilisation fondée sur les principes et les pratiques d'un gouvernement ouvert. De plus, la GRC participera activement aux initiatives et aux groupes de travail interministériels sur la justice et les questions connexes à la justice portant sur la transparence et le gouvernement ouvert.

Juin 2022

4.5.4 Créer un Forum multi-intervenants à la GRC (p. ex., organisations non gouvernementales, autres ministères, secteur privé, milieu universitaire, représentants de la collectivité, notamment les peuples autochtones, les communautés LGBTQ et les jeunes) pour faciliter l'entretien de discussions sur les priorités et les domaines d'intérêt pour favoriser l'ouverture et la transparence à la GRC.

Automne 2023

5. Thème : données ouvertes aux fins des résultats

Problème à aborder

Les praticiens et les experts ont poussé plus loin leurs réflexions sur les données ouvertes. Bien que l'état final soit toujours ouvert par défaut, où tout ce qui peut être publié l'est, nous devons nous concentrer sur la publication de données opportunes, pertinentes et de haute qualité qui ont le plus grand potentiel d'impact. La priorité du travail sur les données ouvertes doit être déterminée par la demande du public.

Énoncé de problème

Les personnes au Canada ont soulevé la nécessité d'appliquer les principes et les outils en matière de transparence, de responsabilisation et de participation des citoyens en ce qui a trait aux données ouvertes afin d'obtenir des résultats pour les citoyens.

Engagement

Le gouvernement du Canada s'engage à gérer les données et l'information de manière ouverte et stratégique, à bâtir un gouvernement ouvert et un écosystème de données ouvertes plus évolué, et à se concentrer sur les données désagrégées. Dans l'ensemble, une meilleure gestion des données et une priorisation des données et de l'information de grande valeur demandées par le public contribueront à faire du Canada un pays plus inclusif et exempt d'obstacles.

Croisement avec les objectifs de développement durable



Ministères responsables

- Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT)
- Emploi et Développement social Canada (EDSC)
- Statistique Canada (StatCan)
- Ressources naturelles Canada (RNCan)
- Services aux Autochtones Canada (SAC)
- Santé Canada (SC)
- Centre de recherches pour le développement international (CRDI)
- Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC)

Jalons

QUE FERONS-NOUS?

5.1 Assurer une gestion ouverte et stratégique des données et de l'information

MINISTÈRE



COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?



5.1.1 Élaborer une feuille de route indiquant, en ordre de priorité, les normes de données fédérales.

D'ici la fin de 2022

5.1.2 Créer un protocole pour l'élaboration et la gestion des normes de données fédérales.

D'ici 2023

5.1.3 Établir un cadre de gouvernance des données et de l'information à l'appui d'une approche holistique de la gouvernance et éclairer l'orientation et la prise de décisions concernant les initiatives fédérales en matière de données et d'information.

D'ici la fin de 2022

5.1.4 Définir un cadre fédéral sur la qualité des données afin de parvenir à une compréhension commune de la qualité des données et d'harmoniser les approches visant à optimiser la qualité des ressources de données au sein du gouvernement du Canada.

D'ici l'été 2023

5.1.5 Élaborer une nouvelle norme relative aux systèmes qui gèrent l'information et les données au sein du gouvernement du Canada, qui repose sur les principes et les résultats opérationnels, afin de fournir une approche intégrée pour tous les systèmes de gestion des documents et les systèmes opérationnels fédéraux.

D'ici la fin de 2022

5.1.6 Mettre au point un cadre d'évaluation et de production de rapports qui soutient la mise en œuvre de la norme relative aux systèmes qui gèrent l'information et les données et qui facilite la prise de décision au sein du gouvernement du Canada.

D'ici la fin de 2022

QUE FERONS-NOUS?

5.2 Bâtir un gouvernement ouvert et un écosystème de données ouvertes

COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?



MINISTÈRE



5.2.1 Prévoir un pilier solide en matière de données ouvertes lors de l'élaboration d'une stratégie pour un gouvernement ouvert.

D'ici 2024

SCT

5.2.2 Créer un groupe de travail consultatif sur les données ouvertes, composé d'intervenants internes et externes, à qui il appartiendra de contribuer à la définition des priorités en matière de données ouvertes et à la production de rapports publics sur les progrès réalisés à l'égard de la publication des données ouvertes, de trouver les utilisateurs et les experts en matière de données ouvertes et de rendre compte publiquement de ses travaux et de ses délibérations et de l'incidence des données ouvertes.

D'ici 2024

SCT

5.2.3 Dans le cadre de la stratégie pour un gouvernement ouvert et du pilier des données ouvertes, accorder la priorité à l'élaboration d'un plan consacré aux données ouvertes afin de développer les activités clés en matière de données ouvertes, y compris, mais sans s'y limiter, la participation inclusive.

D'ici 2024

SCT

5.2.4 Mener des consultations en vue de l'élaboration de normes de service sur l'établissement de l'ordre de priorité des données ouvertes et la publication de celles-ci, et l'utilisation du portail dans le cadre du plan de données ouvertes.

D'ici 2024

SCT

5.2.5 Au moyen des modèles de maturité existants, mettre au point un modèle de maturité pour les données ouvertes pour le gouvernement du Canada.

D'ici 2024

SCT

COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?



MINISTÈRE



5.2.6. Fournir aux ministères des critères et un modèle pour qu'ils puissent élaborer des plans de mise en œuvre et s'aligner sur la stratégie pour un gouvernement ouvert et les modèles de maturité, et, ainsi, optimiser leurs efforts de croissance, ainsi que des outils d'auto-évaluation et de production de rapports annuels pour suivre les progrès et les résultats.

D'ici 2024

SCT

5.2.7 Élargir la capacité de recherche fédérée de données ouvertes pour tenir compte des données ouvertes des treize administrations, offrant ainsi aux Canadiens un accès aux données ouvertes et repérables en un seul endroit.

D'ici mars 2023

**RNCan
(responsable);
SCT (soutien)**

5.2.8 En collaboration avec les peuples autochtones et les intervenants internes et externes, créer une politique de partage des données qui faciliterait le partage des données avec les gouvernements et organisations autochtones et leurs partenaires, tout en abordant des questions clés de gouvernance des données comme la protection de la confidentialité des renseignements au niveau de la collectivité.

D'ici 2024

SAC

5.2.9 Développer une infrastructure, dont une structure de gouvernance de soutien, et la mettre à l'essai, pour faciliter l'adoption de la science citoyenne dans un contexte de recherche sur la santé (il peut s'agir, entre autres, de la recherche sur la santé environnementale [air, eau, produits chimiques et radiations], la COVID-19, ou d'autres sujets liés à la santé).

D'ici 2024

SC

5.2.10 Appuyer le Baromètre mondial des données et communiquer des analyses comparatives sur les données dans plus de 100 pays.

D'ici le printemps 2022

CRDI

5.2.11 Augmenter le nombre de nouveaux groupes de défense des droits des femmes qui ont adopté des pratiques de gouvernement ouvert et qui participent à des consultations sur la production de données partout dans le monde (au moins 15).

D'ici octobre 2022

CRDI

COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

5.2.12 Soutenir les organisations d'au moins 15 pays membres du PGO dans les régions en développement afin de promouvoir l'utilisation ouverte, équitable et efficace des données pour renforcer leur démocratie.

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?



D'ici décembre 2022

MINISTÈRE



CRDI

5.2.13 Produire une série de rapports de synthèse, d'études de cas et d'activités en personne qui soutiennent la communauté mondiale des données ouvertes, notamment le travail accompli avec le gouvernement du Kenya pour co-organiser la Conférence internationale sur les données ouvertes.

D'ici juin 2023

CRDI

5.2.14 Planifier et développer une plateforme centrale en ligne pour faciliter l'accès du public aux données, à l'information et aux ressources sur l'ACS+, et offrir un espace d'apprentissage et de participation.

D'ici décembre 2023

FEGC

QUE FERONS-NOUS?

5.3 Créer une feuille de route vers un Canada plus inclusif et exempt d'obstacles

MINISTÈRE



EDSC (responsable);
StatCan (soutien)

COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

5.3.1 Phase d'élaboration du plan d'action sur les données désagrégées : élaborer une stratégie de collecte pour les grands sondages et une conception pour les nouveaux sondages; définir des modalités de collaboration avec les partenaires pour l'acquisition de nouvelles données; établir des normes statistiques pour les données désagrégées, et en faire la promotion; explorer les sources de données existantes; lancer la publication de nouvelles données et de nouveaux indicateurs.

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?



En cours

COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?



5.3.2 Phase I de la mise en œuvre du plan d'action sur les données désagrégées : lancer les sondages améliorés, un espace d'analyse collaborative et une plateforme intersectionnelle au niveau de la population; poursuivre l'exploration des sources de données existantes et la publication des données des sondages, des nouveaux indicateurs et des résultats des nouvelles analyses.

D'ici mars 2023

5.3.3 Phase II de la mise en œuvre du plan d'action sur les données désagrégées : publier de façon continue de nouveaux indicateurs, des données de sondages et des résultats d'analyses; améliorer le portail du Centre pour les statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion, et l'intégration des données.

D'ici mars 2024

5.3.4 Phase de suivi du plan d'action sur les données désagrégées : publier de façon continue de nouveaux indicateurs, des données de sondages et des résultats d'analyses; achever le cadre d'évaluation; apporter des corrections, au besoin.

**Achèvement d'ici mars 2025;
rapport sur les progrès initiaux
réalisés d'ici 2024**

5.3.5 Phase d'évaluation du plan d'action sur les données désagrégées : publier de façon continue de nouveaux indicateurs, des données de sondages et des résultats d'analyses; élaborer un rapport d'évaluation et des recommandations pour la collecte et la diffusion continues des données.

**Achèvement d'ici mars 2026;
rapport sur les progrès initiaux
réalisés d'ici 2024**

5.3.6 Phase de suivi et d'amélioration continue du plan d'action sur les données désagrégées : publier de façon continue de nouveaux indicateurs, des données de sondages et des résultats d'analyses; faire un suivi des lacunes dans les données et des besoins émergents qui devraient être pris en considération; satisfaire aux normes de données sur la diversité (en collaboration avec le SCT, le cas échéant) au sein de l'organisation et à tous les ordres de gouvernement; gérer le flux de données vers l'organisation et les statistiques provenant de celle-ci; utiliser les statistiques dans l'élaboration des politiques.

En cours

5.3.7 Collecter les données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité 2022.

D'ici septembre 2022

COMMENT SAURONS-NOUS QUE NOUS AVONS RÉUSSI?

QUELLE EST NOTRE DATE LIMITE?



5.3.8 Mettre à disposition les résultats initiaux de l'Enquête canadienne sur l'incapacité 2022.

D'ici octobre 2023

5.3.9 Inclure les questions d'identification des personnes en situation de handicap dans les prochains cycles de l'Enquête sociale générale, de l'Enquête canadienne sur le revenu et de l'Enquête auprès des peuples autochtones.

En cours

5.3.10 Intégrer les données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017 aux données sur la Prestation canadienne de la relance économique accessibles dans le Centre fédéral de données de recherche.

En cours

5.3.11 Publier la première série d'indicateurs de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) et des objectifs de développement durable disponibles.

D'ici septembre 2023

5.3.12 Élaborer une méthodologie pour mieux comprendre les maladies débilitantes chroniques (MDC) au Canada.

D'ici l'été 2022

5.3.13 Élaborer une nouvelle enquête sur les enfants en situation de handicap.

D'ici l'automne 2023

5.3.14 Lancer le Carrefour de données statistiques sur l'accessibilité en juin 2021, et faire des mises à jour continues.

En cours

5.3.15 Analyser et publier les données du Sondage sur l'accessibilité dans les organisations du secteur public (SAOSP).

D'ici mars 2022

5.3.16 Publier les résultats de recherche sur l'opinion publique de 2019-2020 sur le Carrefour de données statistiques sur l'accessibilité.

D'ici mars 2022

5.3.17 Mener des recherches supplémentaires sur l'opinion publique pour combler d'autres lacunes dans les données.

D'ici décembre 2022

5.3.18 Publier d'autres jeux de données sur le Programme de prestations d'invalidité du Canada sur le Portail du gouvernement ouvert.

D'ici décembre 2023

ANNEXE A

Commentaires à prendre en compte pour les futurs plans d'action nationaux

La présente annexe comprend les commentaires reçus tout au long de la création du Plan d'action national pour un gouvernement ouvert 2022-2024 qui n'ont pas pu être inclus dans ce plan, mais qui pourraient être pris en compte dans les plans à venir. Cela comprend la rétroaction du Forum multi-intervenants sur le gouvernement ouvert et les commentaires reçus lors des consultations.

À titre de rétroaction générale, nous avons appris que nous devons nous assurer que les voix diverses et mal desservies sont entendues tout au long des consultations sur les plans d'action nationaux.

Les commentaires propres à chaque thème sont énumérés ci-dessous.

THÈME	COMMENTAIRES À PRENDRE EN COMPTE POUR LES FUTURS PLANS D'ACTION NATIONAUX
1. Changements climatiques et croissance durable	<ul style="list-style-type: none">• Établir un modèle de gouvernance pour les données environnementales.• Établir des liens entre les renseignements sur un portail unique de données ouvertes afin que les utilisateurs puissent accéder à l'ensemble des données et de l'information du gouvernement ouvert.• Publier davantage de données sur les émissions de GES des entreprises.• Donner accès à davantage de contenu en langues autochtones.• Fournir davantage de renseignements sur les progrès réalisés pour réduire l'utilisation du plastique et les déchets de plastique.• Améliorer l'interopérabilité pour permettre le recoupement des données environnementales/climatiques et socio-économiques et soutenir la stratégie nationale visant à remédier au racisme environnemental (projet de loi C-230) et d'assurer la justice environnementale.• Créer un groupe collaboratif de recherche environnementale afin d'examiner les changements climatiques du point de vue d'une personne en situation de handicap.• Fournir des données ouvertes sur les dépenses liées à l'atténuation des changements climatiques.
2. Renforcer la démocratie et protéger l'espace civique	<ul style="list-style-type: none">• Examiner les paramètres développés pour évaluer l'efficacité des programmes de détection et de lutte contre la désinformation.• Promouvoir des approches pour lutter contre la désinformation qui visent les communautés marginalisées (comme les peuples autochtones, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap).• Définir le contexte canadien de « l'espace civique » et son importance pour des élections équitables.

THÈME

COMMENTAIRES À PRENDRE EN COMPTE POUR LES FUTURS PLANS D'ACTION NATIONAUX

3. Transparence fiscale, financière et des entreprises

- Joindre le Groupe de direction sur la propriété véritable pour apprendre des autres pays membres comment établir un registre public sur la propriété effective.
- Engager le gouvernement fédéral à faire preuve de diligence raisonnable en matière de propriété effective pour l'ensemble de l'approvisionnement, des licences, des subventions et des permis fédéraux.
- Mettre à jour le régime de divulgation et de protection prévu par la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles* (LPFDAR) afin de renforcer la protection des divulgateurs contre les représailles.
- Réorganiser la base de données du Registre des lobbyistes afin de s'assurer que les lobbyistes mettent régulièrement à jour leurs activités de lobbying auprès des politiciens canadiens.

4. Justice

- Ajouter des références aux populations spécifiques ayant fait l'objet de recherches à l'aide de données désagrégées, ainsi qu'à celles ayant fait l'objet de recherches dans le cadre d'études qualitatives (données fondées sur la race, données sur l'incapacité).
- Publier des données désagrégées sur l'équité concernant les personnes dans le système de justice, celles qui sont incarcérées et celles qui sont en voie d'être libérées.
- Publier davantage de données sur les enquêtes et les poursuites criminelles contre les femmes.
- Faire participer le Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) aux futures consultations sur le plan d'action national afin de favoriser l'acquisition de connaissances juridiques et l'autonomisation juridique (par exemple, en ce qui concerne l'évaluation des accords de réparation).
- Accroître la transparence sur la manière dont les procureurs évaluent les critères d'intérêt public lorsqu'ils déterminent s'il est approprié d'inviter une organisation à négocier un accord de réparation.
- Accroître l'accès aux services de justice, aux outils et aux ressources éducatives en langues autochtones et spécialement conçus pour les communautés autochtones.
- Accroître l'accès aux documents de culture juridique qui intègrent des cadres de lutte contre le racisme et l'oppression, en particulier pour soutenir les personnes ayant une combinaison d'identités marginalisées (y compris, mais sans s'y limiter, les personnes racisées, les personnes issues de ménages à faible revenu, les nouveaux arrivants, les personnes en situation de handicap et les personnes sans emploi, sans éducation ou sans formation).
- Accroître la transparence des décisions judiciaires en les rendant accessibles au public sous forme numérique.
- Envisager d'établir un registre/inventaire public des algorithmes et des systèmes d'IA utilisés par le système judiciaire et la GRC.

**5. Données
ouvertes
aux fins des
résultats**

- Dresser un inventaire dans tous les ministères du gouvernement du Canada afin d'identifier et d'analyser les données relatives aux personnes en situation de handicap, avec la participation, à titre consultatif, d'acteurs de la société civile, d'experts et de personnes ayant vécu certaines expériences pertinentes.
- Créer un jeu de données nationales et une typologie des résidences collectives et des établissements de soins collectifs tels que les foyers de groupe, les soins à domicile et les soins de répit pour les personnes en situation de handicap.
- Diriger des projets pilotes de gouvernance des données à des croisements précis des administrations fédérale, provinciales et locales dans des domaines tels que le logement et l'itinérance.
- Collaborer avec la Nouvelle organisation d'infrastructure de recherche numérique (NOIRN) à la création d'un groupe de travail consultatif sur les données ouvertes.
- Développer davantage de ressources de formation pour réduire les obstacles à l'utilisation des données ouvertes.
- Intégrer une fonction Une fois suffit qui oblige les utilisateurs à ne communiquer leurs renseignements personnels qu'une seule fois. Cela nécessite un meilleur échange des données et d'information dans l'ensemble du gouvernement, soutenu par des infrastructures adaptées et des systèmes existants de gestion de l'information.
- Améliorer les infrastructures de données du gouvernement au moyen de l'expertise intégrée du secteur privé et en surmontant la dépendance à l'égard des systèmes existants.
- Publier des données sur les communautés qui n'ont pas accès à l'eau potable, des données sur les mesures prises par le gouvernement fédéral pour assurer un approvisionnement temporaire en eau potable, des données sur les investissements et l'approvisionnement en eau potable et la fréquence et les résultats des inspections de l'eau.
- Recueillir et publier des données désagrégées et localisées sur l'abordabilité de l'accès à Internet.
- Fournir des données ouvertes sur les travailleurs agricoles temporaires au Canada : lieu, type de travail, heures de travail, accès aux soins de santé, conditions de vie et mécanisme de plainte, nombre de plaintes et données sur les inspections sur les conditions de travail et de vie.

ANNEXE B

Contexte de la boîte à outils sur l'inclusion pour le 5^e Plan d'action national pour un gouvernement ouvert

Le gouvernement du Canada s'est engagé à soutenir la mise en œuvre complète d'une ACS+ au sein de tous les ministères fédéraux afin de s'assurer que les politiques, lois et règlements du gouvernement tiennent compte des différentes répercussions possibles de décisions sur divers groupes de personnes.

Les ministères responsables des engagements ont obtenu un soutien de Femmes et Égalité des genres Canada, de l'École de la fonction publique du Canada, de Patrimoine canadien et des points de contact ministériels de l'ACS+ pour élaborer les engagements du Plan d'action national et assurer la prise en considération de l'inclusion dans l'ensemble du plan.

Nous avons mis au point et distribué cette boîte à outils sur l'inclusion, comprenant des ressources et des options de formation, pour mieux les aider à établir des engagements inclusifs.

Boîte à outils sur l'inclusion pour le 5^e Plan d'action national pour un gouvernement ouvert

Le gouvernement du Canada prépare actuellement son 5^e Plan d'action national pour un gouvernement ouvert, qui visera l'application des principes d'un gouvernement ouvert, comme la transparence, la responsabilisation, la participation, la collaboration et l'inclusion, pour résoudre des problèmes sociétaux ciblés.

Ainsi, une perspective intersectionnelle devrait être appliquée aux initiatives de gouvernement ouvert afin qu'elles soient conçues de manière à reconnaître que divers facteurs identitaires ont une incidence différente sur les moyens de subsistance d'une personne et que les responsables des initiatives gouvernementales devraient toujours s'efforcer de répondre à la diversité des besoins et des attentes des personnes au Canada.

Gouvernement ouvert féministe et inclusif

Le gouvernement du Canada est considéré comme un chef de file en matière « d'égalité des genres et d'inclusion » au sein de la communauté mondiale du PGO.

- **Sur le plan international**, le Canada a lancé [l'initiative Gouvernement ouvert et féministe \(GOF\)](#) de concert avec le PGO en 2018. En tant que coprésident gouvernemental du Comité directeur du PGO (2018-2019), le Canada a organisé la toute première Journée sur le gouvernement ouvert féministe lors du 6^e Sommet mondial du PGO à Ottawa (mai 2019). Cet événement parallèle était un élément clé du volet Inclusion de la vision du Canada en tant que coprésident du PGO (2018-2019).
- **Sur le plan national**, le [4^e Plan d'action national pour un gouvernement ouvert](#) comprend **deux engagements** visant des sujets liés à l'inclusion. [Selon le rapport du Canada du MRI pour un gouvernement ouvert](#) (en anglais), l'engagement en faveur d'un « dialogue féministe et inclusif » est une étape proactive importante « **dans la lutte contre un ensemble ciblé d'obstacles** »

systemiques qui influencent négativement la participation des communautés marginalisées et sous-représentées aux activités de mobilisation du public et de prise de décision du gouvernement fédéral canadien. Si cet engagement est pleinement mis en œuvre, cela pourrait être considéré comme **une avancée majeure vers l'inclusion et le renforcement de la participation des communautés en quête d'équité.** »

Ce que nous avons entendu : l'inclusion est importante pour les Canadiens et la société civile

Pour orienter l'élaboration du plan, le Gouvernement ouvert du SCT a mené des **consultations publiques de l'automne 2019 à la fin de 2020.** Les **Canadiens et la société civile** ont soulevé des sujets de préoccupation et d'intérêt sur les changements climatiques, la désinformation et les élections justes et équitables, la justice, la transparence fiscale, financière et des entreprises, et les données ouvertes aux fins des résultats.

- Les **participants aux consultations** ont souligné que la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et des programmes relatifs aux questions de société bénéficieraient des valeurs et des principes généraux d'un gouvernement ouvert, ainsi que de l'intégration des perspectives de diversité, d'inclusion et d'équité dans la collecte de données (collecte de données désagrégées) ou l'application de l'ACS+.

- Le gouvernement ouvert du SCT a également entretenu un dialogue continu avec le [Forum multi-intervenants sur le gouvernement ouvert sur les sujets susmentionnés](#), mettant en lumière l'**importance d'adopter une approche intersectionnelle** à toutes les étapes d'élaboration des engagements. Voici quelques exemples de ce que nous avons entendu :
 - » **changements climatiques** : faire participer les groupes historiquement marginalisés, en particulier les personnes noires et autochtones, aux discussions sur la gestion des données environnementales ou le racisme environnemental;
 - » **transparence fiscale, financière et des entreprises** : assurer l'intégration de l'ACS+ et de la stratégie d'approvisionnement auprès des Autochtones dans la transparence fiscale pour la responsabilisation publique;
 - » **désinformation et élections justes et équitables** : déterminer et cibler les groupes ayant les plus grands besoins en connaissances médiatiques et en culture numérique (par exemple, personnes âgées, nouveaux arrivants) ou les obstacles aux progrès de la participation inclusive nécessaires pour les engagements de gouvernement ouvert causés par des problèmes de disponibilité, d'abordabilité et d'accessibilité d'Internet dans certaines parties du Canada;

- » **justice** : collecter et publier des données désagrégées sur l'équité, demander d'accorder une attention particulière aux besoins des groupes autochtones dans le système judiciaire et adopter une approche intersectionnelle de la justice en tenant compte des personnes les plus marginalisées au Canada et des obstacles à l'accès à la justice;
- » **données ouvertes aux fins des résultats** : collecter et publier des données désagrégées sur l'équité avec une perspective intersectionnelle sur de multiples sujets comme la réponse à la COVID-19 et la relance, le logement et l'itinérance, la réduction du fossé numérique et l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Une approche intégrée de l'inclusion

La mise en œuvre du 4^e Plan d'action national, l'[ACS+](#) connexe (en anglais) et les conclusions du [rapport du MRI](#) (en anglais) laissent entendre que

l'**intégration de l'inclusion dans les engagements** serait plus efficace que de limiter les questions liées à l'inclusion dans des engagements autonomes.

- Le [rapport du MRI](#) (en anglais) recommande ce qui suit dans le cadre des futurs plans d'action nationaux :
 - » **utiliser des repères et des mesures** pour déterminer si les réformes axées sur l'inclusion produisent les résultats escomptés;
 - » travailler directement avec les **communautés en quête d'équité** pour l'élaboration de futurs engagements au titre des plans d'action axés sur l'inclusion.
- L'[ACS+](#) du 4^e Plan d'action national a donné suite à des recommandations que les futures initiatives de gouvernement ouvert :
 - » soient **inclusives par défaut**;
 - » **indiquent de manière mesurable comment les défis relatifs à l'inclusion seront relevés dans le cadre de la mise en œuvre**;
 - » utilisent l'**intersectionnalité** comme **cadre d'analyse** pour l'élaboration du plan.

Ces recommandations sont soutenues par les pratiques exemplaires internationales en matière de gouvernement ouvert et l'approche du gouvernement du Canada en ce qui a trait à l'inclusion, notamment **les exigences relatives à l'ACS+ et l'appel à l'action en matière d'inclusion et la demande de données désagrégées dans toutes les lettres de mandat**. Les responsables des engagements seront donc invités à suivre ces exigences du gouvernement du Canada lors de la rédaction de leurs engagements, qui seront évalués en conséquence grâce aux modèles d'engagement du PGO (voir l'annexe).

Ressources pour aider à rédiger des engagements inclusifs

Genre, inclusion et le PGO

TITRE	LIEN
OGP Inclusion Resources for Co-creation and Commitments (ressources d'inclusion du PGO pour la création conjointe et les engagements)	OGP Inclusion Resources for Co-creation and Commitments (ressources d'inclusion du PGO pour la création conjointe et les engagements)
Le genre et le PGO	Genre PGO
Relever les défis de l'égalité des sexes dans les processus de co-création d'un gouvernement ouvert	Relever les défis de l'égalité des sexes dans les processus de co-création d'un gouvernement ouvert
Guide pour un gouvernement ouvert et le coronavirus : Inclusion et genre	Guide pour un gouvernement ouvert et le coronavirus : Inclusion et genre
Faire progresser la stratégie du PGO en matière de genre	Faire progresser la stratégie du PGO en matière de genre
Actions pour un Partenariat pour un gouvernement ouvert plus inclusif	Actions pour un Partenariat pour un gouvernement ouvert plus inclusif
Gender & Inclusion Fact Sheet (2021) (fiche de renseignements sur le genre et l'inclusion [2021])	Gender-Inclusion-Fact-Sheet-2021.pdf (fiche de renseignements sur le genre et l'inclusion [2021])

Outils généraux de l'ACS+

TITRE	LIEN
Introduction à l'ACS+	Introduction à l'ACS+
Microleçons vidéos sur l'analyse comparative entre les sexes plus	Microleçons vidéos sur l'analyse comparative entre les sexes plus
Démystifier l'ACS+ – outil de travail	Démystifier l'ACS+
Intersectionnalité – outil de travail	Intersectionnalité
Guide sur la réalisation d'une ACS Plus	Guide sur la réalisation d'une ACS Plus
Guide de l'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS+) et du gouvernement ouvert inclusif	Guide de l'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS+) et du gouvernement ouvert inclusif
Communauté de pratique de l'ACS Plus	GCconnex
	GCpédia
Ressources sur l'ACS+	Ressources sur l'analyse comparative entre les sexes plus

Ressources générales sur l'inclusion

TITRE	LIEN
Diversity is a Fact. Inclusion is a Choice – A FED Talk (accès limité) (La diversité est un fait. L'inclusion est un choix – Conférence FED)	Diversity is a Fact. Inclusion is a Choice – A FED Talk (La diversité est un fait. L'inclusion est un choix – Conférence FED)
How to design inclusive policy (comment concevoir une politique inclusive)	Apolitical – How to design inclusive policy (comment concevoir une politique inclusive)
Éliminer les préjugés et bâtir votre confiance à l'égard des données	Éliminer les préjugés et bâtir votre confiance à l'égard des données

Formations, webinaires et autres outils

TITRE	LIEN
Formation à l'appui de milieux de travail respectueux et inclusifs	Tableau de bord de l'EFPC
How to champion inclusion in the public service (comment promouvoir l'inclusion dans la fonction publique)	Apolitical online workshop – How to champion inclusion in the public service (atelier en ligne d'Apolitical – comment promouvoir l'inclusion dans la fonction publique)
Compréhension des préjugés inconscients (W005)	Description du cours et lien d'inscription
Surmonter vos préjugés inconscients (W006)	Description du cours et lien d'inscription
Dépasser les préjugés inconscients au travail (W007)	Description du cours et lien d'inscription
Les considérations autochtones dans le cadre de l'approvisionnement (COR409)	Description du cours et inscription
Série d'apprentissage sur les questions autochtones	Cours et formations
Rendre vos services accessibles aux personnes ayant des troubles de la communication (W098)	Description du cours et inscription
Respect Day 2020: Primer on Black Lives Matter, anti-racism and discrimination and unconscious bias (Journée du respect : Introduction au mouvement « Black Lives Matter », à la lutte contre le racisme, à la discrimination et aux préjugés inconscients)	Respect Day 2020: Primer on Black Lives Matter, anti-racism and discrimination and unconscious bias (Journée du respect : Introduction au mouvement « Black Lives Matter », à la lutte contre le racisme, à la discrimination et aux préjugés inconscients)

APPENDICE

Faits en bref sur le gouvernement ouvert féministe et inclusif

L'initiative **Gouvernement ouvert et féministe (GOF)** vise à promouvoir l'égalité et à améliorer la gouvernance en renforçant la transparence, la participation, la responsabilisation et la réactivité du gouvernement. Les efforts du GOF visent à garantir que les communautés sous-représentées, comme les femmes, les filles, les personnes LGBTQ2, les communautés racisées, les personnes en situation de handicap, les jeunes Canadiens, les Canadiens à faible revenu et les autres personnes qui font face à des obstacles, soient autonomisées et représentées, et qu'elles puissent participer activement au processus décisionnel gouvernemental. Dans le contexte du GOF :

- la **transparence** signifie que des efforts équitables sont déployés pour que les personnes de tous genres comprennent le fonctionnement de leur gouvernement;
- la **participation** doit garantir que toutes les personnes, indépendamment de leur sexe, de leur âge, de leur genre, de leur origine ethnique, de leur orientation sexuelle, de leur handicap ou de leur situation économique, puissent influencer le fonctionnement du gouvernement en s'engageant dans des processus de politique publique équitables et inclusifs et auprès de prestataires de services publics;
- la **responsabilisation** signifie que toutes les personnes peuvent demander au gouvernement de rendre des comptes sur le rendement de ses politiques et la prestation de ses services.
- **En 2018**, lors du 5^e Sommet mondial du PGO tenu en Géorgie, le gouvernement du Canada et le PGO ont **lancé l'initiative Gouvernement ouvert et féministe (GOF)**.

- En tant que **coprésident gouvernemental du Comité directeur du PGO (2018-2019)**, le Canada a organisé un sommet mondial en mai 2019 à Ottawa. Le gouvernement a profité de cette occasion **pour faire progresser l'inclusion et promouvoir un gouvernement ouvert, tant au niveau national qu'international** :
 - » le Canada s'est engagé à mettre en œuvre **une vision d'un gouvernement ouvert axée sur trois priorités** : l'**inclusion**, la participation et l'impact. Le volet « inclusion » a connu un grand succès grâce au lancement du [Guide de l'analyse comparative entre les sexes Plus \(ACS+\) et du gouvernement ouvert inclusif](#) et à l'événement parallèle sur le gouvernement ouvert féministe qui a rassemblé plus de 200 participants de partout dans le monde.
 - » Sur le plan national, le [4^e Plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert du Canada de 2018 à 2020](#) a pris un tournant plus inclusif grâce à deux engagements clés :
 - engagement n° 8 sur le dialogue féministe et inclusif;
 - engagement n° 9 sur la réconciliation et le gouvernement ouvert.

ACS+ du 4^e Plan d'action national et examen par les pairs du dialogue féministe et inclusif

- En 2018, le gouvernement du Canada a entrepris pour la première fois une évaluation de son plan pour un gouvernement ouvert dans une optique d'ACS+.
- Selon [les évaluateurs de la société civile](#), un gouvernement ouvert doit être **inclusif par défaut**.

- Il a également été recommandé que chaque engagement présenté dans le 4^e Plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert **indique de manière mesurable comment les défis relatifs l'inclusion seront relevés** dans la mise en œuvre de celui-ci.
- Enfin, il a été recommandé d'**utiliser l'intersectionnalité comme cadre d'analyse**, car elle fait partie intégrante de la réussite des engagements pour un gouvernement ouvert.

Recommandations des chercheurs sur le MRI au titre du 4^e Plan d'action national (p. 48)

- Pour aller de l'avant, il est essentiel de **définir des repères et des mesures** permettant de déterminer si les réformes axées sur l'inclusion produisent les résultats escomptés, et dans quelle mesure elles le font, compte tenu de l'importance de toujours connaître ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.
- L'élaboration des **futurs engagements du plan d'action axé sur l'inclusion sous-entend de travailler directement avec les communautés en quête d'équité** afin de relever les questions les plus pertinentes et les plus urgentes à prendre en compte. On peut imaginer que pour certains, cela pourrait se traduire par des actions telles qu'une transparence accrue liée à la paye comme moyen de réduire les écarts salariaux intersectionnels fondés sur le genre, tandis que pour d'autres, cela pourrait se traduire, par exemple, par une transparence accrue des renseignements relatifs à la santé (sous réserve des restrictions applicables associées à la vie privée et à la confidentialité) afin de relever les préjugés dans la prestation de services de santé aux personnes LGBTQ2.

Recommandations internationales

- Le [PGO invite les pays à prendre des mesures concrètes pour l'égalité entre les sexes](#) et à adopter des processus de création conjointe plus inclusifs. Le volet « Genre et inclusion » reste l'une des priorités les plus importantes du PGO, comme en témoigne sa récente initiative [Guide pour un gouvernement ouvert et le Coronavirus : Inclusion et genre](#).
- Selon [certains observateurs de la société civile](#) « une série d'engagements propres au genre risquent d'être séparés des autres priorités gouvernementales et d'être négligés ou d'échouer. Un véritable gouvernement ouvert féministe appliquerait une optique d'égalité à chaque question sur laquelle le PGO se concentre, qu'il s'agisse d'infrastructures, de ressources naturelles, de lutte contre la corruption, de santé ou de nutrition. Aucune politique publique n'est neutre du point de vue du genre ».
- En 2019, le Royaume-Uni a organisé un [atelier pour un GOF](#) afin de discuter de la manière de rendre concret le gouvernement ouvert féministe. Voici certaines des principales leçons :
 - » les politiques devraient toutes faire l'objet d'une **évaluation d'impact mettant l'accent sur l'analyse comparative entre les sexes/ intersectionnelle**, en ajoutant une optique d'analyse intersectionnelle selon le sexe à tous les engagements du PGO;
 - » les **données ouvertes et les données désagrégées et sur la diversité** sont essentielles pour aborder les questions liées au gouvernement ouvert (telles que l'approvisionnement, la transparence fiscale, la santé).

PGO et CARE : boîte à outils pour des plans d'action plus sensibles au genre

L'outil n° 2 dans [ce document](#) (en anglais) est le modèle d'engagement original du PGO adapté à l'élaboration d'engagements inclusifs.

A. L'ENGAGEMENT FERA-T-IL PROGRESSER LES OBJECTIFS DU GOUVERNEMENT OUVERT?	B. L'ENGAGEMENT FERA-T-IL PROGRESSER LES OBJECTIFS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES? L'ENGAGEMENT FERA-T-IL PROGRESSER LES OBJECTIFS DU GOUVERNEMENT OUVERT POUR LES <i>FEMMES ET LES GROUPES EXCLUS</i> ?
Le problème de gouvernement ouvert que l'engagement cherche à résoudre est-il bien défini, précis et fondé sur des éléments probants?	<p>L'engagement permet-il de répondre à un problème d'égalité entre les sexes? Dans l'affirmative, est-il bien défini, précis et fondé sur des éléments probants?</p> <p>L'engagement permet-il d'analyser l'effet différentiel du problème de gouvernement ouvert auquel il répond pour différents groupes, y compris les femmes?</p>
L'engagement proposé permet-il de répondre au problème ou contribue-t-il à la résolution de celui-ci directement?	L'engagement proposé permet-il de répondre au problème directement ou contribue-t-il à la résolution du problème directement pour différents groupes, y compris les femmes différentes?
L'engagement comprend-il des éléments relatifs à la publication et à l'utilisation des données?	L'engagement comprend-il des éléments de publication et d'utilisation des données qui a) sont désagrégés selon le sexe et l'âge (à tout le moins, d'autres types de désagrégation peuvent également être souhaitables), b) répondent aux priorités pertinentes des femmes et des filles, et c) expliquent comment les personnes qui ont moins accès à l'information seront en mesure d'accéder aux données et de les utiliser?
L'engagement garantit-il la participation des citoyens?	L'engagement garantit-il de manière réaliste la participation des femmes et des groupes marginalisés? Précise-t-il comment, en plus de recenser le nombre de femmes présentes aux événements, il tiendra compte de leur participation et leur influence significatives?
Les mécanismes de responsabilisation à l'égard du public sont-ils intégrés dans l'engagement?	Les mécanismes de responsabilisation à l'égard du public sont-ils intégrés dans l'engagement pour traiter explicitement de la responsabilisation envers les femmes et les groupes marginalisés et de leurs priorités?

A. L'ENGAGEMENT FERA-T-IL PROGRESSER LES OBJECTIFS DU GOUVERNEMENT OUVERT?	B. L'ENGAGEMENT FERA-T-IL PROGRESSER LES OBJECTIFS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES? L'ENGAGEMENT FERA-T-IL PROGRESSER LES OBJECTIFS DU GOUVERNEMENT OUVERT POUR LES <i>FEMMES ET LES GROUPES EXCLUS</i> ?
L'engagement décrit-il comment la « boucle de rétroaction » sera fermée?	L'engagement décrit-il comment la « boucle de rétroaction » sera fermée pour les femmes et les groupes marginalisés en particulier?
L'engagement comprend-il des indicateurs de transparence, de participation et/ou de responsabilité à la responsabilisation à l'égard du public?	L'engagement comprend-il des indicateurs pour le genre et l'inclusion? Ceux-ci vont-ils au-delà du recensement du nombre de femmes présentes aux événements liés à l'engagement?

C. L'ENGAGEMENT EST-IL À LA FOIS AMBITIEUX ET RÉALISABLE?

L'engagement a-t-il le potentiel de déplacer le pouvoir vers des groupes marginalisés ou moins puissants, y compris les femmes?

L'engagement a-t-il le potentiel d'avoir un effet positif durable sur le problème cerné?

Les jalons sont-ils correctement définis et répondent-ils aux critères SMART du PGO?

Les hypothèses concernant les étapes nécessaires pour franchir les jalons sont-elles réalistes, compte tenu des conditions sociales, politiques et économiques en vigueur?

Y a-t-il un nombre suffisant d'intervenants pour franchir les jalons, et ont-ils la capacité ou le sens de l'engagement nécessaires?

ANNEXE C

Lignes directrices pour l'établissement d'engagements, de jalons et d'indicateurs

Questions d'orientation

1. Est-ce important pour les Canadiens?

- a. Recevons-nous beaucoup de rétroaction de la part des Canadiens au sujet de cet engagement?
- b. Nos intervenants et nos partenaires demandent-ils cet engagement?
- c. Cet engagement a-t-il été abordé dans les médias publics?

2. S'inscrit-il dans les priorités actuelles?

- a. S'agit-il de la continuité d'un Plan d'action national précédent?
- b. Nous aiderait-il à réaliser le travail que le gouvernement du Canada s'est déjà engagé à faire?
- c. Est-il aligné sur les initiatives existantes?
- d. Est-il aligné sur l'un des objectifs de développement durable (ODD)?

3. Pouvons-nous le faire?

- a. L'engagement est-il **réaliste**? Combien de temps cela prendra-t-il pour le réaliser? Disposons-nous de ressources nécessaires pour y parvenir?
- b. Y a-t-il un ministère du gouvernement du Canada prêt à diriger cet engagement? Combien de ministères devraient collaborer pour le réaliser?

- c. Avons-nous le soutien de la société civile?
- d. Quel est le niveau de préparation des ministères pour entreprendre cet engagement? Y a-t-il des obstacles (par exemple sur le plan juridique, protection des renseignements personnels ou sécurité)?

4. Est-ce une priorité du PGO?

- a. L'engagement correspond-il à l'un des [domaines politiques du PGO](#) où il existe de fortes possibilités d'avoir une incidence?
- b. Exemples :
 - i. le genre;
 - ii. les communautés marginalisées;
 - iii. la lutte contre la corruption;
 - iv. la gouvernance numérique;
 - v. la prestation de services publics;
 - vi. l'espace civique;
 - vii. la justice;
 - viii. l'éducation;
 - ix. les industries d'extraction;
 - x. la santé;
 - xi. l'ouverture fiscale.

5. Est-il ambitieux? Est-ce que cela va changer quelque chose?

- a. L'engagement est-il structuré pour utiliser le gouvernement ouvert et les données ouvertes comme des mécanismes permettant de s'attaquer à des problèmes culturels, économiques, sociaux et/ou technologiques particuliers?
- b. S'agit-il d'une idée nouvelle et innovante?
- c. Favorisera-t-il vraiment l'ouverture du gouvernement?

Critères pour l'établissement d'engagements, de jalons et d'indicateurs

1. Spécifique, précis et clair

- a. Quels résultats s'attend-on à atteindre?
- b. Suivez la méthode SMART :
 - i. Spécifique
 - ii. Mesurable
 - iii. Atteignable
 - iv. Réaliste
 - v. Temporel
- c. La langue prévoit des activités claires et vérifiables et des résultats mesurables?

2. Lien avec les valeurs d'un gouvernement ouvert

- a. Accès à l'information
- b. Participation civique
- c. Responsabilisation à l'égard du public
- d. Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilité

3. Montrer l'effet transformateur potentiel

- a. Transformer les « activités habituelles ».
- b. Cerner un problème pour établir le statu quo.
- c. Établir les objectifs et la façon dont ils pourraient résoudre le problème.
- d. Identifier les activités permettant d'atteindre les objectifs et expliquer la manière d'y parvenir.
- e. Évaluer les répercussions en réglant le problème.